

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

HUMAN RIGHTS

Chair:
The Honourable JIM MUNSON

Wednesday, May 4, 2016

Issue No. 4

Third meeting:
Issues relating to human rights and, inter alia, to
review the machinery of government dealing
with Canada's international and
national human rights
obligations

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

DROITS DE LA PERSONNE

Président :
L'honorable JIM MUNSON

Le mercredi 4 mai 2016

Fascicule n° 4

Troisième réunion :
Évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la
personne et à examiner, entre autres choses, les mécanismes
du gouvernement pour que le Canada respecte ses
obligations nationales et internationales en matière de
droits de la personne

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
HUMAN RIGHTS

The Honourable Jim Munson, *Chair*

The Honourable Salma Ataullahjan, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	(or Bellemare)
* Carignan, P.C.	Hubley
(or Martin)	Martin
Cordy	Nancy Ruth
Frum	Ngo
* Harder, P.C.	

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES DROITS
DE LA PERSONNE

Président : L'honorable Jim Munson

Vice-présidente : L'honorable Salma Ataullahjan

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	(ou Bellemare)
* Carignan, C.P.	Hubley
(ou Martin)	Martin
Cordy	Nancy Ruth
Frum	Ngo
* Harder, C.P.	

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, May 4, 2016
(9)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:33 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Jim Munson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Cordy, Frum, Hubley, Martin, Munson, Nancy Ruth and Ngo (9).

Other senator present: The Honourable Senator Omidvar (1).

In attendance: Julia Nicol and Jean-Philippe Duguay, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Marcy Galipeau, Communications Officer.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 3, 2016, the committee continued its study to monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

Foundation for Defense of Democracies:

Mark Dubowitz, Executive Director.

As an individual:

Houchang Hassan-Yari, Professor, Political Science Department, Royal Military College of Canada (by video conference).

United Nations:

Ahmed Shaheed, PhD, United Nations Special Rapporteur on the situation of human rights in the Islamic Republic of Iran (by video conference).

The chair made a statement.

Messrs. Dubowitz and Hassan-Yari each made a statement and answered questions.

At 12:33 p.m., the committee suspended.

At 12:40 p.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 4 mai 2016
(9)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Jim Munson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Cordy, Frum, Hubley, Martin, Munson, Nancy Ruth et Ngo (9).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Omidvar (1).

Également présents : Julia Nicol et Jean-Philippe Duguay, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Marcy Galipeau, agente de communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 3 février 2016, le comité poursuit son étude pour surveiller l'évolution de diverses questions ayant trait aux droits de la personne et pour examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement afin que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fondation pour la défense des démocraties :

Mark Dubowitz, directeur exécutif.

À titre personnel :

Houchang Hassan-Yari, professeur, Département de science politique, Collège militaire royal du Canada (par vidéoconférence).

Nations Unies :

Ahmed Shaheed, Ph. D., rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran (par vidéoconférence).

Le président fait une déclaration.

MM. Dubowitz et Hassan-Yari font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 12 h 33, la séance est suspendue.

À 12 h 40, la séance reprend.

Mr. Shaheed made a statement and answered questions.

M. Shaheed fait une déclaration, puis répond aux questions.

At 1:31 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 13 h 31, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Mark Palmer

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 4, 2016

The Standing Senate Committee on Human Rights met this day at 11:33 a.m. to monitor issues relating to human rights and, inter alia, to review the machinery of government dealing with Canada's international and national human rights obligations.

Senator Jim Munson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, senators. We have two special guests, one via video all the way from Oman, is my understanding. We'll get to you, sir, in a moment.

Before we begin, this is a rather important one-day hearing because of it being Iranian Accountability Week. We, as the Human Rights Committee, want to be on the record that many treaties and new entreaties have developed over the last many months dealing with Iran, but that doesn't take away the aspect of human rights issues in Iran.

Before I was a politician or a senator, I spent some time in Iran in the late 1980s as a journalist. And I don't think, on a personal level, a lot of things have changed when it comes to the human rights of the people in Iran. It was tough then, and I think it's tough now. It's important that parties on both sides — and hopefully soon, independent senators here — have our own independent views in the Senate of Canada about these issues. We want to make sure that these issues are expressed today in this important hearing.

I'd like to have the senators introduce themselves, starting with the deputy chair.

Senator Ataullahjan: Good morning. I'm Senator Salma Ataullahjan from Ontario.

Senator Frum: Senator Linda Frum, Ontario.

Senator Ngo: Senator Ngo from Ontario.

Senator Hubley: Elizabeth Hubley, Prince Edward Island.

Senator Cordy: Jane Cordy from Nova Scotia.

Senator Martin: And on the West Coast, Yonah Martin.

The Chair: My name is Jim Munson. I'm an Ontario senator.

[*Translation*]

Today we are focusing on human rights in Iran.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 4 mai 2016

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 11 h 33, pour étudier l'évolution des diverses questions ayant trait aux droits de la personne et examiner, entre autres choses, les mécanismes du gouvernement pour que le Canada respecte ses obligations nationales et internationales en matière de droits de la personne.

Le sénateur Jim Munson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Nous accueillons aujourd'hui deux invités spéciaux, un par vidéoconférence depuis Oman, d'après ce que je comprends. Nous reviendrons à vous dans un instant, monsieur.

Avant de commencer, je tiens à souligner qu'il s'agit d'une journée d'audience assez importante en cette Semaine de la responsabilisation de l'Iran. En tant que membres du comité des droits de la personne, nous tenons à souligner pour le compte rendu que, même si beaucoup de nouveaux traités et de nouvelles demandes ont été élaborés et formulés au cours des derniers mois relativement à l'Iran, cela ne signifie pas qu'il faut oublier les problèmes liés aux droits de la personne dans ce pays.

Avant d'être un politicien ou un sénateur, j'ai travaillé comme journaliste en Iran à la fin des années 1980. Vous savez, je ne crois pas — et c'est une opinion personnelle — que la situation des droits de la personne en Iran a beaucoup changé. La situation était difficile à ce moment-là, et je crois qu'elle l'est encore aujourd'hui. Il faut que les partis des deux côtés — et, espérons-le, bientôt, aussi les sénateurs indépendants qui sont ici — définissent leurs propres points de vue indépendants au sein du Sénat du Canada relativement à ces enjeux. Nous voulons nous assurer que ces problèmes sont exprimés aujourd'hui durant cette importante séance.

Je vais demander aux sénateurs de se présenter, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Ataullahjan : Bonjour. Je suis la sénatrice Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

La sénatrice Frum : Sénatrice Linda Frum, de l'Ontario.

Le sénateur Ngo : Le sénateur Ngo, de l'Ontario.

La sénatrice Hubley : Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Martin : Et, de la côte Ouest, Yonah Martin.

Le président : Je m'appelle Jim Munson. Je suis un sénateur de l'Ontario.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous nous penchons plus particulièrement sur les droits de la personne en Iran.

[English]

On our first panel this morning, we have the Foundation for Defense of Democracies, Mark Dubowitz, Executive Director. As an individual, we have Houchang Hassan-Yari, Professor, Political Science Department, Royal Military College of Canada, who is going to talk to us via video conference. He's certainly not talking to us from Kingston, Ontario, or anywhere here, but he's in Oman. I would like to have the professor open up our remarks, just in case we lose the video with you.

Sir, you have the floor. Welcome to the Senate Human Rights Committee in Ottawa.

Houchang Hassan-Yari, Professor, Political Science Department, Royal Military College of Canada, as an individual: Thank you very much, honourable senator, and all the representatives around the table.

I would like to thank the committee clerk for the invitation. My remarks are going to be very short. Hopefully we are going to have a dialogue.

One of the problems that we are facing in Iran is the question of disrespect for human rights. If you go back to the first days of the Iranian revolution and since the Islamic Republic was created, we are constantly facing the same problems. It seems that since inception, the problem of human rights is one of the main issues that the Iranian population, but also the international community, has had to deal with.

Among the rights in general, I would like to emphasize the rights of the prisoners. Those are the people who normally die in silence. If they are not well known or if they are not connected to major political families in Iran, normally nobody hears about them except their families.

There are so many cases of political prisoners who died in Iran and others who continue to suffer from all kinds of illnesses. Many of them didn't have the kind of illness that they catch in prison as when they were at liberty, but the most common problems of health that they face are related to the question of heart disease or heart attacks, kidney problems, back problems, knee problems and so on. One of the main reasons is that obviously the prisons are overcrowded and there is not enough space for prisoners to move.

The second problem is related to those who are known in Iran as political prisoners. They are treated badly by the Islamic Republic — not only them, but also their families. There are many cases where the rights of the family members are constantly and continuously violated. For example, the children, if they go to university, when they finish university they don't get their diploma. They are sent to the Ministry of Intelligence and then

[Traduction]

Notre premier groupe de témoins ce matin est composé de Mark Dubowitz, directeur exécutif de la Fondation pour la défense des démocraties, et, à titre personnel, Houchang Hassan-Yari, professeur au Département de science politique du Collège militaire royal du Canada, qui s'entretiendra avec nous par vidéoconférence. Ne vous méprenez pas; il n'est pas à Kingston, en Ontario, ni ailleurs dans le coin, il est en Oman. J'aimerais que M. Hassan-Yari soit le premier à s'exprimer, au cas où nous perdriions la liaison vidéo.

Monsieur, la parole est à vous. Bienvenue au Comité sénatorial permanent des droits de la personne à Ottawa.

Houchang Hassan-Yari, professeur, Département de science politique, Collège militaire royal du Canada, à titre personnel : Merci beaucoup, honorables sénateurs, et merci aussi à tous les représentants réunis autour de la table.

Je tiens à remercier le greffier du comité de l'invitation. Ma déclaration sera très brève. Espérons que nous pourrions ensuite discuter.

Les cas de violation des droits de la personne sont l'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés en Iran. Si on remonte aux premiers jours de la révolution iranienne et qu'on pense à tout ce qui s'est passé depuis la création de la République islamique, on rencontre constamment les mêmes problèmes. On dirait que, depuis le début, le problème des droits de la personne est l'un des principaux enjeux avec lesquels non seulement la population iranienne, mais la communauté internationale ont dû composer.

Parmi les droits en général, je tiens à mettre l'accent sur les droits des prisonniers. Ce sont habituellement ceux qui meurent en silence. S'ils ne sont pas très connus ou ne sont pas associés à des familles politiques importantes en Iran, habituellement, personne n'entend parler d'eux à part leur famille.

Il y a tellement de cas de prisonniers politiques qui meurent en Iran et d'autres encore qui continuent de souffrir de toutes sortes de maladies. Bon nombre d'entre eux n'avaient pas les genres de maladies qu'on attrape en prison lorsqu'ils étaient en liberté; les problèmes de santé les plus courants auxquels ils sont confrontés sont les maladies du cœur ou les crises cardiaques, les problèmes rénaux, les problèmes de dos et les problèmes de genoux pour ne nommer que ceux-là. L'une des principales explications de ces maux, c'est que, de toute évidence, les prisons sont surpeuplées et que les prisonniers n'ont pas assez d'espace pour que se déplacer.

Le deuxième problème concerne les prisonniers dits « politiques » en Iran. Ils sont maltraités par la République islamique. En fait, ce ne sont pas seulement eux qui sont maltraités, mais aussi leur famille. Dans de nombreux cas, les droits des membres de la famille sont constamment et continuellement violés. Par exemple, les enfants qui fréquentent l'université n'obtiennent pas leur diplôme à la fin de leurs études

the ministry tries to pressure them to ask the parents, or whichever relative is in prison, to repent and ask for a pardon from the leader.

Other problems that exist in the prison are also related to the question of disrespect — the absence of any respect for the dignity of prisoners. Here, I'm talking about the political and non-political prisoners. For example, there are many cases where the prisoners die while in custody. Most of the time, because of lack of care, their bodies are dumped in the garbage cans for a few days. After that, they are taken out.

So there is a lot of information in Iran on these kind of issues, but also related to the pressure on the family of prisoners and so forth.

So I am asking you to be very attentive and listen very carefully to what Dr. Ahmed Shaheed is going to talk to you about. As you know, he is a rapporteur designated by the UN who is denied to go to Iran. In itself this is a violation of United Nations rights, because when a reporter is designated, that person has to have access to the country. They are free to talk to the people, including the prisoners, which is not the case with Dr. Shaheed.

I can stop here. As I said earlier, I'm very interested in the discussion that we are going to have with honourable senators.

The Chair: Thank you very much, professor. I appreciate that. We are also joined this morning by Senator Nancy Ruth from Ontario, and she's an esteemed member of this committee.

Mark Dubowitz, as I mentioned before, is the Executive Director of the Foundation for Defense of Democracies. Mr. Dubowitz, you have the floor.

Mark Dubowitz, Executive Director, Foundation for Defense of Democracies: Thank you for inviting me to testify before this distinguished committee. I want to applaud all of you and your colleagues for holding this annual Iran Accountability Week to really shine a spotlight on Iran's deplorable human rights abuses.

I'm going to jump very quickly to some recommendations before summarizing the human rights situation. I know you're hearing from Dr. Shaheed later today, and I think he is certainly very well positioned to give you much more detail and granularity on the human rights situation in Iran.

I will touch upon it and summarize some of the more egregious aspects, but I want to get to the specific policy recommendations, because it's important to be asking ourselves the question: What can we do about it, beyond repeating every year the state of Iran's human rights abuses and shining that spotlight?

universitaires. Ils sont plutôt aiguillés vers le ministère du renseignement qui exerce des pressions sur eux pour qu'ils demandent à leurs parents — ou au membre de leur famille qui est en prison — de se repentir et de demander le pardon au leader.

Les autres problèmes en prison sont tous liés au manque de respect, à l'absence totale de tout respect pour la dignité des prisonniers. Et je parle ici autant des prisonniers politiques que des autres. Par exemple, il y a de nombreux décès de prisonniers incarcérés. La plupart du temps, c'est en raison du manque de soin; les corps sont jetés aux poubelles pendant quelques jours, puis on s'en débarrasse.

Il y a beaucoup de renseignements en Iran sur ces genres de problèmes, sur les pressions exercées sur les familles des prisonniers et ce genre de choses.

Je vous demande donc d'écouter très attentivement ce que Ahmed Shaheed va vous dire. Comme vous le savez, il est un rapporteur qui a été nommé par les Nations Unies et que l'Iran refuse de laisser entrer. C'est déjà là une violation des droits des Nations Unies, parce que, lorsqu'un rapporteur est nommé, ce dernier doit avoir accès au pays visé. Il doit pouvoir parler librement aux gens, y compris aux prisonniers, ce qui n'est pas le cas de M. Shaheed.

Je vais m'arrêter ici. Comme je l'ai dit précédemment, j'espère vraiment que nous pourrions discuter, mesdames et messieurs les sénateurs.

Le président : Merci beaucoup, monsieur. Je vous suis reconnaissant. Nous sommes aussi en présence ce matin de la sénatrice Nancy Ruth, de l'Ontario. Elle est un membre estimé de notre comité.

Mark Dubowitz, comme je l'ai déjà mentionné, est le directeur exécutif de la Fondation pour la défense des démocraties. Monsieur Dubowitz, la parole est à vous.

Mark Dubowitz, directeur exécutif, Fondation pour la défense des démocraties : Merci de m'avoir invité à témoigner devant votre comité distingué. Je tiens à vous féliciter et à féliciter vos collègues d'organiser chaque année une Semaine de responsabilisation de l'Iran dans le but de vraiment mettre en lumière les déplorables violations des droits de la personne en Iran.

Je vais rapidement formuler certaines recommandations avant de résumer la situation des droits de la personne. Je sais que vous allez rencontrer M. Shaheed plus tard aujourd'hui, et je crois qu'il est extrêmement bien placé pour vous fournir beaucoup plus de renseignements et de détails sur la situation des droits de la personne en Iran.

Je vais parler de cette situation et en résumer certains des aspects les plus fâcheux, mais je ne vais pas formuler des recommandations stratégiques précises. En effet, nous devons nous poser la question suivante : que pouvons-nous faire concrètement, à part rappeler chaque année la situation des

I would suggest to this committee that there are two very specific things that Canada can do.

The first is that Ottawa should impose human rights sanctions on the state organs responsible for institutionalized human rights abuses in Iran, as well as the individuals who work for these state organs. These are the people, the companies and the sources of revenues that facilitate and embolden Iran's vast system of domestic oppression. Canada should single out those institutions, such as prisons or military bases, at which abuses like torture and arbitrary detention occur. Many of these include the notorious Evin Prison Ward 2A for political prisoners. Senator Munson, from your days reporting, I think you're familiar Evin Prison and the real horrors that take place there.

It's important to understand that the prison is controlled by the Revolutionary Guards, who are the praetorian guards of the regime. They are currently still designated under U.S. law, European law and I believe Canadian law.

On that issue of the Revolutionary Guards, in previous testimony before this committee and other parliamentary committees, I've recommended that Canada should amend the Special Economic Measures Act, SEMA, on Iran. SEMA enables the Canadian government to impose sanctions if there's a situation that constitutes a grave breach of international peace and security. In the past, this has focused on Iran's support of its missile proliferation and its nuclear program. In the wake of a nuclear agreement, there's been a serious erosion of these sanctions.

I would caution, however, that Iran's missile activities, sponsorship of terrorism and its vast system of domestic repression all constitute as a threat to international peace and security.

Canada has been at the forefront of using SEMA in the past. Human rights abuses by the Iranian regime fulfill the basic criteria under subsection 4(1) of SEMA, which is already being used to sanction human rights abuses by Syria's Assad regime, the Government of Zimbabwe and the Government of Burma, among others.

In December 2012, the Government of Canada added the Revolutionary Guards Quds Force, the overseas terrorist arm of IRGC, to the list of terrorist groups under Canada's Criminal Code. It was a critical step in recognizing the threat represented by the IRGC.

violations des droits de la personne en Iran et mettre en lumière cette situation?

Je soumetts au comité que le Canada peut faire deux choses précises.

Premièrement, Ottawa devrait imposer des sanctions liées aux droits de la personne aux entités étatiques responsables des violations institutionnalisées des droits de la personne en Iran ainsi qu'aux personnes qui travaillent pour elles. Ce sont les personnes, les entreprises et les sources de revenus qui facilitent et renforcent le système d'oppression nationale massive en Iran. Le Canada devrait cibler les institutions coupables, comme les prisons ou les bases militaires, où on constate des violations, sous forme de cas de torture et de détention arbitraire. Bon nombre de ces violations ont cours à la tristement célèbre unité 2A pour prisonniers politiques de la prison Evin. Monsieur le sénateur Munson, je crois que vous avez connu la prison Evin et les véritables horreurs qui y sont commises lorsque vous étiez journaliste.

Il faut bien comprendre que la prison est contrôlée par les Gardiens de la révolution, qui sont, en fait, la garde prétorienne du régime. Ces gardiens sont encore actuellement désignés comme organisation terroriste aux titres des lois américaines, européennes et — si je ne m'abuse — canadiennes.

En ce qui a trait aux Gardiens de la révolution, dans le cadre d'un témoignage précédent devant le comité et d'autres comités parlementaires, j'ai recommandé au Canada de modifier la Loi sur les mesures économiques spéciales, la LMES, en ce qui a trait à l'Iran. La LMES permet au gouvernement canadien d'imposer des sanctions s'il y a une situation qui constitue une menace grave pour la paix et la sécurité internationale. Dans le passé, on s'est concentré sur les efforts de l'Iran liés à la prolifération de ses missiles balistiques et à son programme nucléaire. Dans le sillage de l'accord nucléaire, on a noté une importante érosion de ces sanctions.

Je tiens cependant à vous mettre en garde : les activités de l'Iran liées aux missiles, au parrainage du terrorisme et à son vaste système de répression nationale constituent toutes des menaces à la paix et à la sécurité internationale.

Le Canada était un chef de file de l'utilisation de la LMES dans le passé. Les violations des droits de la personne par le régime iranien satisfont aux critères de base établis au paragraphe 4(1) de la LMES, qu'on utilise déjà pour imposer des sanctions contre les violations des droits de la personne par le régime d'Assad en Syrie, le gouvernement du Zimbabwe et le gouvernement de la Birmanie, pour ne nommer que ceux-là.

En décembre 2012, le gouvernement du Canada a ajouté la Force Qods des Gardiens de la révolution, le bras terroriste à l'étranger du CGRI, à la liste des organisations terroristes qui figurent dans le Code criminel du Canada, mesure très importante dans la reconnaissance de la menace que représente le CGRI.

As I urged in prior testimony, the Government of Canada should take the next logical step and designate the IRGC in its entirety under SEMA for its role in violating the human rights of the Iranian population and under the Criminal Code for its terrorist operations. This would not be unprecedented, because the Government of Canada would be following the leadership of the Obama administration, which designated the IRGC in its entirety for human rights abuses under Executive Order 13553 in June 2011 and in April 2012 under Executive Order 13606.

So, again, this would be bringing Canadian law in line with U.S. law on this. By designating the IRGC in its entirety for repression and human rights abuses, this would have far-reaching practical consequences on the ability of the IRGC to operate internationally. It would also send a powerful message to the Iranian people who have been suffering for decades under the brutality of the IRGC.

With my remaining few minutes, let me summarize some of the main aspects of Iran's record of human rights abuses.

Since the election of President Hassan Rouhani, there has been some widespread — but I would argue incorrect — optimism that he would shepherd in greater freedoms for the Iranian people. Instead, as I'm sure you'll hear from Dr. Shaheed, the situation has gotten worse. He'll be testifying, but I think he's said there's been no meaningful change on the ground, even though the tone and tenor has changed.

The human rights abuses include limiting freedom of expression of the press, engaging in arbitrary detention and torture, discriminating against women and ethnic and religious minorities. And the regime uses these instruments of repression as ways to rule through fear.

Juvenile execution is one particularly egregious area. Last year, Iran executed a record number of prisoners — at least 966 — including 16 juveniles. Amnesty International called Iran one of the world's last executioners of juvenile offenders. Amnesty said that Iran's legal codes allow girls as young as nine and boys as young as 15 to be sentenced to death after “. . . unfair trials, including those based on forced confessions extracted through torture and other ill-treatment.”

As of January this year, there are 161 juvenile offenders sitting on death row — two were executed in October last year — and their stories are heartbreaking. If we have time, I would ask your permission to tell you some of those stories on the rights of children in Iran. Only last month, a 6-year-old Afghan refugee was brutally murdered. It very much highlighted the experience of children. Migrant and refugee children, children of religious and ethnic minorities and children of the LGTB community are particularly vulnerable to abuses, including violence and

Comme je l'ai fait dans un témoignage précédent, je demande instamment au gouvernement Canada de franchir la prochaine étape logique et d'inscrire le CGRI en entier dans la LMES en raison de son rôle dans la violation des droits de la personne de la population iranienne et en vertu du Code criminel pour ses activités terroristes. Ce ne serait pas une décision sans précédent, parce que le gouvernement du Canada emboîterait le pas à l'administration Obama, qui a désigné le CGRI en entier en raison de ces violations des droits de la personne au titre du Décret 13553, en juin 2011, et du Décret 13606, en avril 2012.

Par conséquent, comme je l'ai dit, ce serait une façon d'harmoniser le droit canadien avec le droit américain. Le fait de désigner le CGRI en entier en raison de la répression et des violations des droits de la personne dont il est coupable aurait des conséquences pratiques de grande portée sur la capacité du CGRI de mener des activités à l'échelle internationale. Cela enverrait aussi un message puissant au peuple iranien qui souffre depuis des décennies de la brutalité du CGRI.

J'aimerais utiliser les quelques minutes qu'il me reste pour résumer certains des principaux aspects du dossier de l'Iran en matière de violation des droits de la personne.

Depuis les élections du président Hassan Rohani, on a remarqué un optimisme généralisé — mais selon moi non fondé — à l'idée qu'il allait accroître les libertés du peuple iranien. Cependant, au contraire — comme M. Shaheed vous en parlera, j'en suis sûr —, la situation a empiré. Il témoignera, mais je crois savoir qu'il a déjà dit qu'il n'y avait pas eu de changement important sur le terrain, même si le ton et la teneur ont changé.

Parmi les violations des droits de la personne, mentionnons, entre autres, les limites imposées à la liberté d'expression de la presse, les détentions arbitraires et la torture et la discrimination contre les femmes et les minorités ethniques et religieuses. Et le régime utilise ces instruments de répression pour faire régner la terreur.

L'exécution de mineurs est une situation particulièrement grave. L'année dernière, l'Iran a exécuté un nombre record de prisonniers — au moins 966 —, y compris 16 mineurs. Amnesty internationale a déclaré que l'Iran était l'un des derniers pays à l'échelle mondiale qui exécutent des délinquants mineurs. L'organisation a dit que les codes juridiques iraniens permettent de condamner à mort des filles d'à peine neuf ans et des garçons d'à peine 15 ans « ... à l'issue de procès iniques, notamment sur la base d'aveux forcés, arrachés sous la torture et d'autres formes de mauvais traitements. »

En janvier de cette année, 161 délinquants mineurs attendaient dans le couloir de la mort — deux ont été exécutés en octobre dernier — et leurs récits brisent le cœur. Si nous avons le temps, j'aimerais vous raconter certains de ces récits touchant les droits des enfants en Iran. Pas plus tard que le mois dernier, un réfugié afghan âgé de 6 ans a été assassiné brutalement. Cette histoire reflète bien l'expérience des enfants là-bas. Les enfants migrants et réfugiés, les enfants issus de minorités religieuse ou ethnique et les enfants de la communauté LGTB sont particulièrement

state-sanctioned discrimination. Girls are particularly vulnerable to sexual abuse, because the legal age of marriage for girls is only 13, and girls as young as 9 can be married with permission of the court and their fathers. Earlier this year, the UN condemned Iran for an increasing number of forced marriages that place young girls of risk of “sexual violence, including marital rape,” and the UN Committee on the Rights of the Child said Iran’s legal provisions “authorize, condone or lead to child sexual abuse.”

On religious freedom, the U.S. State Department year after year condemns Iran as a country of particular concern and has noted that these conditions have been deteriorating over the past year. A recent report by the U.S. government notes that the Islamic Republic of Iran uses religious laws to silence reformers, including human-rights defenders and journalists for expressing their internationally protected rights or freedom of expression.

With respect to the freedom of the press, yesterday was World Press Freedom Day, and Iran “celebrated” that by last week sentencing four journalists working for reformist newspapers to a combined 27 years in prison. I’m sure you’ll hear from Dr. Shaheed that there are at least 47 journalists and social media activists in prison as of January, and Iran has been ranked in the top three of the world’s worst jailers of journalists, according to the Committee to Protect Journalists.

When we talk about Iran’s human rights abuses, we often ignore Iran’s role in the brutal slaughter that’s taking place in Syria, where over 400,000 Syrians have been killed. There are 11 million refugees and internally displaced people. The brutality there is horrifying. We certainly could devote an entire day to cataloguing the role that the revolutionary guards have played in the brutal slaughter that has been taking place in Syria.

So, again, there is much to be said. I would conclude with this: What greatly concerns me is that Iran, right now, is attempting to try to establish international legitimacy by using the nuclear agreement as a pathway. I believe they’re going to follow very much the same strategy they’ve used on the nuclear side that they’re using on the illicit financial side, which is to try to persuade the international community that they should be legitimized without admitting to past practices of their deception, without turning the corner on any of these practices.

We’ve got to be aware that Iran’s strategy of denial and deception on the human rights side is well underway. In fact, when the UN renewed Dr. Shaheed’s mandate to investigate human rights abuses, the Iranians called his reporting biased, discriminatory, subjective and unbalanced. As the professor noted, they are not even allowing Dr. Shaheed into the country.

vulnérables aux cas d’abus, y compris la violence et la discrimination sanctionnée par l’État. Les filles sont particulièrement vulnérables aux agressions sexuelles parce que l’âge légal du mariage pour les filles s’élève à seulement 13 ans et que des filles d’à peine 9 ans peuvent être mariées avec la permission du tribunal et de leur père. Plus tôt cette année, les Nations Unies ont condamné l’Iran en raison de l’augmentation du nombre de mariages forcés qui exposent les jeunes filles à un risque de « violence sexuelle, y compris le viol conjugal ». En outre, le Comité des Nations Unies des droits de l’enfant a déclaré que les dispositions législatives de l’Iran « autorisent ou cautionnent l’exploitation sexuelle des enfants ou la favorisent. »

Pour ce qui est de la liberté de religion, le département d’État des États-Unis condamne année après année l’Iran, qu’il juge à être un pays source de préoccupations particulières et a souligné que les conditions dans ce pays se sont détériorées au cours de la dernière année. Un récent rapport produit par le gouvernement américain précise que la République islamique d’Iran utilise des lois religieuses pour réduire au silence les réformateurs, y compris ceux qui défendent les droits de la personne et les journalistes qui expriment leurs droits ou leur liberté d’expression qui sont garantis aux termes de traités internationaux.

En ce qui a trait à la liberté de presse, on a marqué hier la Journée mondiale de la liberté de la presse et l’Iran a « célébré » cette journée en condamnant quatre journalistes qui travaillaient pour des journaux réformateurs à un total de 27 années d’emprisonnement. Je suis sûr que M. Shaheed vous dira qu’il y avait en janvier au moins 47 journalistes et militants des médias sociaux en prison et que, selon le Comité pour la protection des journalistes, l’Iran est parmi les trois pires pays en ce qui concerne l’emprisonnement des journalistes.

Lorsque nous parlons des violations des droits de la personne en Iran, nous oublions souvent le rôle que joue l’Iran dans le massacre brutal qui se produit en Syrie, où plus de 400 000 Syriens ont trouvé la mort. Il y a 11 millions de réfugiés et de personnes déplacées à l’intérieur du pays. La brutalité là-bas est horrible. Nous pourrions sans problème passer une journée entière à cataloguer le rôle que les Gardiens de la révolution ont joué dans le massacre brutal en cours en Syrie.

Alors, encore une fois, il y a tellement de choses à dire, mais je conclurai ainsi : ce qui me préoccupe beaucoup, c’est que, actuellement, l’Iran tente d’appuyer sa légitimité à l’échelle internationale au moyen de l’accord nucléaire. Je crois que les Iraniens vont adopter à peu près la même stratégie dans le dossier du nucléaire que dans le dossier du financement illicite, c’est-à-dire essayer de convaincre la communauté internationale qu’ils sont légitimes sans admettre leurs pratiques passées de tromperie et sans mettre fin à toutes ces pratiques.

Nous ne devons pas oublier que la stratégie de l’Iran, qui consiste à nier et à tromper les intervenants internationaux dans le dossier des droits de la personne, est bien en place. En fait, lorsque les Nations Unies ont renouvelé le mandat de M. Shaheed en matière d’enquête sur les violations des droits de la personne, les Iraniens ont déclaré que son travail était biaisé,

We need to hold Iran accountable. Legitimacy cannot be granted without a dramatic change in this respect for freedom and human rights of its people.

I'd like to thank you for giving me the opportunity to testify and I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Dubowitz. We appreciate that. We have been joined by two other senators on our committee, Senator Raynell Andreychuk and Senator Ratna Omidvar. Welcome to the committee.

The presence of so many senators here this morning shows how we have a lot of empathy and are trying to have more understanding about the abuses that are going on in Iran. One of the beacons of light in the Senate, who has not let this Iranian issue go away, is Senator Linda Frum, and so I will ask Senator Frum to start off the questioning.

Senator Frum: Thank you, chair. I appreciate those kind words as well.

Thank you very much to both of our witnesses today, and, as the chair rightly says, we sit here as Canadian legislators and wonder what we can do to help the situation. I appreciate, Mr. Dubowitz, your specific policy recommendations.

My question to both of you is actually more about diplomatic issues. As you know, Foreign Affairs Minister Stéphane Dion has said repeatedly that Canadian re-engagement with Iran should not be taken as a sign of Canada accepting Iran's human rights record, but my question to you is: Do you believe that this can be the case? If Canada re-engages diplomatically with Iran, is that conducive to our ability to pressure Iran to improve its human rights record, or will it be seen as some kind of approval on the part of Canada if we do re-enter into diplomatic relations, some kind of acceptance of their human rights record?

Mr. Dubowitz: Senator Frum, thank you for that question. I think it depends. And my concern is that in re-establishing diplomatic relations with Iran and reopening the Canadian embassy, it will be sort of back to business as usual — and I underscore the word “business” — and that the embassy will really be used to enable Canadian-Iranian business, without actually using the embassy to continue to underscore Iran's regional aggression and support for terrorism and its egregious human rights abuses. I think it sends the wrong message to the Iranian people if this becomes a business embassy as opposed to

discriminatoire, subjectif et mal équilibré. Comme il l'a souligné, les Iraniens ne lui permettent même pas d'entrer au pays. Il faut tenir l'Iran responsable. On ne peut pas accorder la légitimité avant que des changements importants aient été apportés en ce qui a trait à la liberté et aux droits de la personne du peuple iranien.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant le comité et je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Dubowitz. Nous vous sommes reconnaissants. Deux autres sénateurs du comité se sont joints à nous, la sénatrice Raynell Andreychuk et la sénatrice Ratna Omidvar. Bienvenue parmi nous.

La présence d'autant de sénateurs ici ce matin montre bien toute l'empathie que nous éprouvons et notre désir de mieux comprendre les violations qui ont lieu en Iran. L'un des symboles d'espoir au Sénat, qui a refusé de laisser tomber la question iranienne, est la sénatrice Linda Frum, et je vais donc demander à la sénatrice Frum de commencer la période de questions.

La sénatrice Frum : Merci, monsieur le président et merci aussi de ces paroles aimables.

Merci beaucoup à nos deux témoins de la journée et, comme le président l'a dit avec justesse, nous sommes ici en tant que législateurs canadiens et nous nous demandons ce que nous devons faire pour améliorer la situation. Je vous remercie, monsieur Dubowitz, d'avoir formulé à notre intention des recommandations stratégiques précises.

La question que je vous pose à tous les deux concerne davantage des enjeux diplomatiques. Comme vous le savez, le ministre des Affaires étrangères Stéphane Dion a dit plusieurs fois que le réengagement du Canada avec l'Iran ne doit pas être perçu comme une acceptation par le Canada des antécédents de l'Iran en matière de respect des droits de la personne. Cependant, voici ma question : croyez-vous que ce peut être le cas? Si le Canada rétablit les liens diplomatiques avec l'Iran, cela renforcera-t-il notre capacité d'exercer des pressions sur l'Iran afin que le pays améliore son bilan en matière de droits de la personne, ou le rétablissement de relations diplomatiques sera-t-il plutôt considéré comme un genre d'approbation de la part du Canada, un genre d'acceptation de la situation des droits de la personne là-bas?

M. Dubowitz : Madame la sénatrice Frum, merci de la question. Je crois que cela dépend. Je crains pour ma part que le rétablissement des relations diplomatiques avec l'Iran et la réouverture de l'ambassade canadienne seront en quelque sorte un retour aux affaires normales — et je mets l'accent sur le mot « affaires » — et que l'ambassade sera en fait utilisée pour faciliter les affaires entre le Canada et l'Iran, et qu'elle ne servira pas à souligner de façon continue l'agression régionale de l'Iran, son soutien du terrorisme et ses graves violations des droits de la personne. Je crois qu'on envoie là le mauvais message au peuple

an embassy that is used to continue to reach out to Iranian dissidents, to highlight Iran's human rights abuses.

I think that, if the Government of Canada were to decide to re-establish diplomatic relations, it would need to couple that re-engagement with a very strong policy step that would underscore that Canada remains committed to defending the Iranian people. One way they could do that, again, is, at the same time as you would establish diplomatic relations, you would designate the revolutionary guards for human rights abuses under SEMA. Again, I'm not here to recommend whether or not Canada should open an embassy, but I would say that what I have seen, particularly on the European side of things, is that those embassies are not being used to further the human rights record of Iran or to hold Iran accountable. They are being used to facilitate European business and re-entry of that business back into Iran, which I think is an enormous moral failing on the part of our European friends. I hope Canada, which has shown extraordinary leadership on human rights issues, doesn't make that mistake.

The Chair: We do have a delay. So just wait a second, and we'll hear from the professor. Go ahead, sir.

Mr. Hassan-Yari: Yes, thank you. Can I speak in French in responding to the question?

The Chair: Yes, absolutely.

[Translation]

Mr. Hassan-Yari: I think Canada should commit diplomatically and reopen the embassy. Iran's leader and guardian of the revolution would like Iran to remain isolated. In isolating Iran —

[English]

Sorry.

The Chair: Go right ahead, sir. We just had a small problem. Continue, please.

Mr. Hassan-Yari: Can you hear me?

The Chair: Yes, I can. Go right ahead.

Mr. Hassan-Yari: I was saying that the best way, I believe, to influence Iran is to engage with Iran. The Iranian leader would like to see Iran isolated. The revolutionary guards are not in favour of any kind of engagement of Iran with the international community and, consequently, when you are absent, you cannot have anything to say.

So I would suggest to Canada to engage with Iran but to be extremely cautious. Do this engagement internationally, in concert with the European countries and other allied countries, like Australia, Japan and so forth. So, in that sense, let the Iranian

iranien si l'ambassade devient un lieu d'affaires plutôt qu'un instrument permettant de continuer de joindre les dissidents iraniens et de condamner des violations des droits de la personne dans ce pays.

Je crois que, si le gouvernement du Canada décidait de rétablir les relations diplomatiques, il devrait assortir ce réengagement d'une mesure politique précise pour rappeler que le Canada reste déterminé à défendre le peuple iranien. Une des façons d'y arriver — encore une fois — serait de rétablir les relations diplomatiques tout en condamnant les Gardiens de la révolution pour leur violation des droits de la personne au titre de la LMES. Comme je l'ai déjà dit, je ne suis pas ici pour recommander au Canada d'ouvrir ou non une ambassade, mais je tiens à souligner que, d'après ce que j'ai vu — particulièrement du côté européen de l'équation —, les ambassades qui sont rouvertes sont utilisées non pas pour améliorer la situation des droits de la personne en Iran ou pour tenir l'Iran responsable, mais pour favoriser les affaires européennes et le retour d'entreprises en Iran, ce qui, selon moi, est une faute morale énorme de la part de nos homologues européens. J'espère que le Canada, qui a fait preuve d'un leadership extraordinaire en matière de droits de la personne, ne fera pas la même erreur.

Le président : Il y a un délai. Attendons donc une seconde, et nous pourrions entendre l'autre témoin. Allez-y, monsieur.

M. Hassan-Yari : Oui, merci. Puis-je répondre à la question en français?

Le président : Oui, absolument.

[Français]

M. Hassan-Yari : Je pense que le Canada devrait s'engager dans la voie diplomatique et rouvrir l'ambassade. Le chef de l'Iran et le Gardien de la révolution aimeraient que l'Iran demeure isolé. Dans l'isolement de l'Iran...

[Traduction]

Désolé.

Le président : Allez-y, monsieur. Nous avons eu un petit problème. Poursuivez, s'il vous plaît.

M. Hassan-Yari : Vous m'entendez?

Le président : Oui, je vous entends. Allez-y.

M. Hassan-Yari : Je disais que, selon moi, la meilleure façon d'avoir un impact en Iran est d'interagir avec les gens là-bas. Le leader iranien aimerait bien que l'Iran soit isolé. Les Gardiens de la révolution ne sont pas en faveur d'un quelconque engagement de l'Iran avec la communauté internationale et, par conséquent, si on est absent, on ne peut rien dire.

Je suggère donc au Canada d'interagir avec l'Iran, mais de faire extrêmement attention. Il faut s'assurer que cet engagement a une portée internationale et qu'il se fait de concert avec les pays européens et les autres pays alliés, comme l'Australie, le Japon,

leadership know that they are accountable for their actions, and, consequently, that they have to respond to the abuse of human rights.

So, if Canada wants to engage, I believe it's a good idea, and there is a way to do it. It's in conjunction with Western countries and, consequently, to make it absolutely clear to the leadership of Iran because, in Iran, the president doesn't really have much power, the others, the ministers, even less. So consequently, the leader should understand the consequences of a violation of human rights and, if Iran wants, really, to become a normal member of the international community, it has to respond positively to its obligations.

Senator Frum: So do you feel the same way about sanctions relief? Do you feel that removing the sanctions relief would be helpful to advancing human rights in Iran, or is it a tool that Canada should still be using to try to put pressure on the regime?

Mr. Hassan-Yari: I think that, if we look at the Iranian picture, those people who suffered most from the sanctions are ordinary people. If you look at the number of illegal ports that exist in the Persian Gulf and are used by the revolutionary guards, you see the magnitude of corruption and the benefit that the revolutionary guards and those who are associated with them got from the sanctions.

So the sanctions, despite the fact that, in the past few years, we heard all kinds of discourse about smart sanctions and targeted sanctions, made the Iranian people weaker than before. We see the same situation as existed in Iraq prior to the American invasion, when, after the Iraqi invasion of Kuwait, Saddam Hussein was in a position to build even more palaces and the Iraqi people became extremely dependent. Obviously, people who are dependent and hungry cannot protest or defend their rights.

I would suggest that relieving sanctions could be positive for the Iranian population but again, here, as in the case of diplomatic engagement, I believe there should be a control over what is going on, where the money goes and so forth.

If the money goes to Syria, Hamas, Hezbollah and other groups, the Iranian people will not get anything from their resources. But if there is a condition attached to the release of money, engagement and trade with Iran, then I believe that could be positive.

Mr. Dubowitz: I respectfully disagree with that analysis for the following reason: International engagement with Iran today means engaging with the Revolutionary Guards and the supreme leader. The Revolutionary Guards control about a third of Iran's economy, and, importantly, they control all the

pour ne nommer que ceux-là. Par conséquent, de cette façon, on rappelle aux leaders iraniens qu'ils sont responsables de leurs actes et que, par conséquent, ils doivent réagir aux violations des droits de la personne.

Par conséquent, si le Canada veut interagir avec l'Iran — et je crois que c'est une bonne idée — il y a une façon de le faire, et c'est en collaboration avec les pays occidentaux et, donc, en étant très clair avec les dirigeants iraniens parce que, en Iran, le président n'a pas beaucoup de pouvoir, et les autres, les ministres, en ont encore moins. Le leader doit donc comprendre quelles seront les conséquences des violations des droits de la personne, et, si l'Iran veut vraiment devenir un membre régulier de la communauté internationale, il doit respecter positivement ses obligations.

La sénatrice Frum : Pensez-vous la même chose de l'allègement des sanctions? Croyez-vous que l'élimination des sanctions permettra de promouvoir les droits de la personne en Iran ou ces sanctions constituent-elles un outil que le Canada devrait continuer à utiliser pour essayer d'exercer des pressions sur le régime?

M. Hassan-Yari : Selon moi, si nous examinons la situation iranienne, nous constatons que les personnes qui ont le plus souffert des sanctions sont les gens ordinaires. Lorsqu'on constate le nombre de ports illégaux aménagés dans le golfe Persique qui sont utilisés par les Gardiens de la révolution, on constate l'ampleur de la corruption et tous les avantages que les Gardiens de la révolution et ceux qui sont associés à cette organisation tirent des sanctions.

Par conséquent, les sanctions — malgré le fait que, au cours des dernières années, nous avons entendu des discours de toutes sortes au sujet des sanctions intelligentes et ciblées — ont affaibli davantage le peuple iranien. On pouvait constater la même situation en Irak avant l'invasion américaine quand, après l'invasion irakienne du Koweït, Saddam Hussein a pu se construire encore plus de palais et que le peuple irakien est devenu extrêmement dépendant. De toute évidence, les gens dépendants et affamés ne peuvent pas manifester ni défendre leurs droits.

Selon moi, éliminer les sanctions serait positif pour la population iranienne, mais — encore une fois, comme c'était le cas pour l'engagement diplomatique —, je crois qu'il faut exercer un contrôle sur ce qui se passe, là où l'argent va, et je ne sais quoi d'autre.

Si les fonds vont en Syrie, au Hamas, au Hezbollah et à d'autres groupes, les Iraniens n'obtiendront aucune de ces ressources. Cependant, s'il y a une condition assortie à la distribution des fonds, l'engagement et les échanges commerciaux avec l'Iran, alors, je crois que ce pourrait être positif.

M. Dubowitz : Avec tout le respect que je vous dois, je ne suis pas d'accord avec cette analyse pour la raison suivante : un engagement international avec l'Iran actuellement signifie un engagement avec les Gardiens de la révolution et le leader suprême. Les Gardiens de la révolution contrôlent environ le tiers

strategic sectors of Iran's economy that international businesses are interested in. Whether it is oil, natural gas, petrochemicals, mining, engineering, construction, industrial and automotive, these are key sectors of Iran's economy and they are controlled by the Revolutionary Guards.

The supreme leader himself controls a holding company called the Execution of Imam Khomeini's Order, or EIKO. It's a \$95 billion holding company, and through it the supreme leader controls stakes in most of Iran's major companies, including significant companies that are traded on the Tehran stock exchange.

Why is this important? This is important because when Canadian businesses go back to Iran, if they want to do business in any key strategic sectors of Iran's economy, they invariably are going to do business with the supreme leader through his holding company, or you're going to do business with the Revolutionary Guards and their front companies. Not only is that not good for the Iranian people, it's actually going to be in violation of U.S. law because the United States will maintain powerful secondary sanctions relating to missile proliferation, the Revolutionary Guards, terrorism and human rights, specifically on key IRGC entities that control Iran's economy.

I think when you talk about lifting Canadian sanctions you have to, first, be very careful that when you're lifting those sanctions you're not enabling the Revolutionary Guards and the supreme leader in the most hard line elements of the regime. And, second, that you're not going to be in violation of law because the United States will maintain powerful secondary sanctions, and if anything, those sanctions are going to intensify under a Clinton or a Trump administration. I would caution both policy makers and Canadian businesses to understand the thicket of sanctions and laws that will remain and constrain Canadian business.

Senator Ataullahjan: I thank you both for your presentations this morning.

We consistently hear the word moderate leadership attached to the new leadership. How moderate are they, and has the situation for women, girls and minorities improved at all under the present leadership at all? Is it getting better, or is it getting worse?

Mr. Dubowitz: Thank you for the question. At FDD, we did a systematic analysis of the writings, speeches and the autobiography of Hassan Rouhani and — I probably don't have to tell you — you and your colleagues would appreciate that Mr. Rouhani is very much a father of the revolution. He has been

de l'économie iranienne et, fait important, ils contrôlent tous les secteurs stratégiques de l'économie iranienne qui intéresse les entreprises à l'échelle internationale. Que ce soit le pétrole, le gaz naturel, les produits pétrochimiques, l'exploitation minière, le génie, la construction, les secteurs industriels et de l'automobile, ce sont tous des secteurs clés de l'économie iranienne qui sont contrôlés par les Gardiens de la révolution.

Le leader suprême lui-même contrôle une société de portefeuille appelée The Execution of Imam Khomeini's Order ou EIKO. Il s'agit d'une société de portefeuille de 95 milliards de dollars par l'intermédiaire de laquelle le leader suprême contrôle les parts de la plupart des principales entreprises iraniennes, y compris d'importantes entreprises qui transigent à la Bourse de Téhéran.

Pourquoi est-ce important? C'est important parce que, lorsque les entreprises canadiennes retourneront en Iran pour faire des affaires dans n'importe lequel des principaux secteurs stratégiques de l'économie iranienne, immanquablement, elles feront affaire avec le leader suprême par l'intermédiaire de sa société de portefeuille ou avec les Gardiens de la révolution et leurs sociétés de façade. Non seulement est-ce mauvais pour le peuple iranien, mais ce serait en fait une infraction en vertu du droit américain parce que les États-Unis maintiendront des sanctions secondaires strictes à l'égard des Gardiens de la révolution, de la prolifération des missiles, du terrorisme et des droits de la personne. Ces sanctions viseront tout particulièrement les principales entités du CGRI qui contrôlent l'économie iranienne.

Selon moi, si vous songez à l'élimination des sanctions canadiennes, vous devez, dans un premier temps, faire très attention le moment venu, de ne pas aider les éléments les plus radicaux des Gardiens de la révolution et du leader suprême. Ensuite, il faut s'assurer de ne pas violer la loi parce que les États-Unis maintiendront d'importantes sanctions secondaires, et, en fait, ces sanctions risquent de s'intensifier sous l'administration Clinton ou Trump. Je tiens donc à sensibiliser les décideurs et les entreprises canadiennes à l'importance de comprendre le fouillis de sanctions et de lois qui resteront en vigueur et limiteront leur marge de manœuvre là-bas.

La sénatrice Ataullahjan : Merci à vous deux de vos exposés ce matin.

On entend constamment parler du fait que le nouveau leadership est modéré. Dans quelle mesure ces leaders sont-ils modérés? Et la situation des femmes, des filles et des minorités s'est-elle améliorée d'une façon ou d'une autre sous le leadership actuel? Est-ce que les choses s'améliorent ou empirent?

M. Dubowitz : Merci de la question. La FDD a réalisé une analyse systématique des écrits, des discours et de l'autobiographie de Hassan Rohani. Je ne vous apprendrai probablement rien, vous et vos collègues savez probablement déjà que M. Rohani est de toute évidence l'un des pères de la

part of the national security infrastructure of the Islamic republic for decades. He's a founding father of the theocracy and the nuclear weapons program.

In fact, former Under Secretary of State Wendy Sherman, who was the chief U.S. negotiator on the Iran deal and actually forged the deal, was recently quoted as saying, "There are hardliners in Iran, and then there are hard-hardliners in Iran." There are no moderates in the regime. "Rouhani is not a moderate, he is a hard liner."

I think that there is a great mistake in believing that Hassan Rouhani either has the power for or the intention of reforming the Islamic republic and its revolutionary regime. The press is right: Mr. Rouhani, like other presidents, lacks the power to actually make those changes. Even if he had the power, it is my analysis that he lacks the intent to actually change, moderate or reform the Islamic revolution.

We've seen evidence of that since the deal has been reached. In fact, one would have thought that this regime would have moderated since it reached the nuclear agreement, but in the months since the agreement was reached, human rights have deteriorated, Iran has taken more hostages, they've engaged in more missile tests and more illegal arms shipments, they have fired on a U.S. carrier, they are continuing to provide significant and increasing support to Bashar al-Assad in his brutal slaughter in Syria and they continue to provide material support to the Houthi rebels in Yemen and to designated Iraqi Shiites militias.

This is since the deal was signed. There's been no evidence yet that this regime is reforming in any sense, and it is my assessment that, even with the potential imminent death of Mr. Khamenei, the succession process that will take place in Iran will yield yet another individual who is dedicated to the preservation of Islamic republic and the revolution. We need to guard ourselves against this knee-jerk reaction that, somehow, these men are moderate. They may be pragmatic but they are certainly dedicated to the revolution and its ideals.

Mr. Hassan-Yari: Thank you very much, senator, for your question. I believe we have to be cautious, really. The picture in Iran is not black and white; there are so many colours in between.

I will say that the harsh reaction to the signing of the nuclear agreement is a very clear indication, for me, that Khamenei — the leader — and his office are not happy with the deal. It tells me that, yes, he is the ultimate decider but he's not the only one. I would suggest that the Iranian system is very complex in the sense that the power is shared amongst so many people, which we

révolution. Il fait partie de l'infrastructure liée à la sécurité nationale de la République islamique depuis des décennies. Il est le père fondateur de la théocratie et du programme d'armement nucléaire.

En fait, l'ancienne sous-secrétaire d'État Wendy Sherman — qui était négociatrice américaine en chef de l'accord sur le nucléaire iranien et qui, en fait, a rédigé l'accord — aurait récemment dit : « Il y a des partisans de la ligne dure en Iran, puis il y a les partisans purs et durs. » Il n'y a pas de modéré au sein du régime. « Rohani n'est pas un modéré, c'est un partisan de la ligne dure. »

Je crois qu'on fait une grave erreur lorsqu'on croit que Hassan Rohani a, soit le pouvoir, soit l'intention de réformer la République islamique et le régime révolutionnaire. La presse a raison : M. Rohani, comme les autres présidents avant lui, n'a pas vraiment le pouvoir de changer les choses. Et même s'il avait ce pouvoir, d'après mon analyse, il n'a pas l'intention de procéder à de réels changements, ni de modérer ou de réformer la révolution islamique.

C'est ce qu'on a pu constater depuis la conclusion de l'accord. En fait, on aurait pu s'attendre à ce que le régime adopte une position plus modérée depuis la conclusion de l'accord sur le nucléaire, mais, au cours des mois qui se sont écoulés depuis, la situation des droits de la personne s'est détériorée. L'Iran a pris plus d'otages; les Iraniens ont fait plus d'essais de missiles; il y a eu plus d'expéditions d'armes illégales; l'Iran a fait feu sur un transporteur américain; les Iraniens continuent de fournir un soutien important et accru à Bashar al-Assad dans le cadre de son massacre brutal en Syrie; et ils continuent de fournir un soutien matériel aux rebelles houthis, au Yémen, et à certaines milices chiites, en Irak.

Tout cela depuis la signature de l'accord. Pour l'instant, rien n'indique que le régime est en train de changer d'une façon ou d'une autre, et, selon moi, malgré le possible décès imminent de M. Khamenei, le processus de succession qui aura lieu en Iran se soldera par l'entrée en poste d'une autre personne déterminée à conserver la République islamique et la révolution. Nous ne devons pas céder à la réaction impulsive qui consiste à croire que, d'une façon ou d'une autre, ces hommes sont des modérés. Ils sont peut-être pragmatiques, mais ils sont assurément dévoués à la révolution et à ses idéaux.

M. Hassan-Yari : Merci beaucoup, sénatrice, de la question. Je crois vraiment que nous devons faire attention. La situation en Iran n'est ni noire ni blanche : il y a toute une palette de couleurs entre les deux.

Selon moi, la réaction dure à la signature de l'accord nucléaire est une indication très claire — c'est ce que je pense — que Khamenei, le leader, et sa garde rapprochée n'apprécient pas l'accord. J'en comprends que, même si c'est lui qui, au bout du compte, prend les décisions, il n'est pas le seul décideur. À mon avis, le système iranien est très complexe dans la mesure où le

do not see from the outside. When Khamenei says something, everyone says yes, but you don't see the action in the direction that Khamenei wants.

I would also suggest that involvement of the Iranian regime in the negotiations of the nuclear deal was forced on Khamenei. He was not in favour of that, and again, if we are seeing more pressure on Rouhani's government, his ministers, his vice-president and so many other people since the agreement was reached, it is a reaction precisely to that. It tells the Iranian government and the Iranian people, but also the outside world, that the agreement is signed but it doesn't mean that he is going to bend.

I see this as a measure of his weakness and not his force. Again, there are so many instances where we have seen Khomeini forced to make concessions to so many people, including to Rouhani, although I agree with Mr. Dubowitz that Rouhani has past experience with security.

That doesn't mean that Rouhani is exactly Khamenei. As Khatami before was exactly Khamenei or even Rafsanjani. This is why we see that the judiciary in Iran makes it impossible for Khatami, the president who was in power for eight years, to be interviewed by Iran. His passport has been confiscated and so many other cases of this nature show very clearly that there are dissidents in Iran. All of them believe in the Islamic Republic, but their interpretation and understanding of it varies. They do not believe in the same things, so in that sense I would suggest that we have to be cautious. Again, if I go back to the question of engagement, I would put conditions on the engagement. We have to do it collectively with others, and we have to be extremely vigilant.

Finally, no matter what the leader says, it doesn't mean that everybody is following his dictates. That's simply not the case.

The Chair: Thank you very much. We'll have supplementary questions. I have four senators on the list and 20 minutes with this panel.

Senator Ataullahjan: I want to speak about minorities. We've heard about the discrimination against the Sunni Muslims, the Sufis and the Shias who convert to Sunni. But I think the worst discrimination is against the Baha'is, who are regularly denied their basic human rights. I have friends who are Baha'is and in talking to them, they tell me they feel that they face discrimination of the most horrible kind from cradle to grave. Would you agree with that?

Mr. Dubowitz: I think it's indisputable that the Baha'i community in Iran has suffered egregious repression and worse than any other minority group.

I think it speaks to the fundamental nature of this regime. One should ask why it would use the instruments of the state in such a violent and repressive way against a community that, by all

pouvoir est partagé entre un très grand nombre de personnes, ce que nous ne voyons pas de l'extérieur. Lorsque Khamenei dit quelque chose, tout le monde dit oui, mais on ne voit pas les choses bouger dans la direction souhaitée par Khamenei.

J'estime aussi que la participation du régime iranien aux négociations de l'Accord nucléaire a été imposée à Khamenei. Il n'était pas en faveur de ces tractations et, encore une fois, si nous constatons une pression accrue sur le gouvernement Rohani, ses ministres, son vice-président et tellement d'autres intervenants depuis la conclusion de l'accord, c'est justement pour cette raison. Ce que le gouvernement et le peuple iranien ainsi que le monde extérieur doivent comprendre, c'est que l'accord est signé, mais que cela ne signifie pas qu'il pliera.

Selon moi, il s'agit d'une preuve de sa faiblesse et non de sa force. Encore une fois, Khomeini a si souvent été obligé de faire des concessions à tellement de personnes, y compris à Rohani... Mais je dois accorder à M. Dubowitz que Rohani a déjà œuvré dans le domaine de la sécurité.

Cela ne signifie pas que Rohani est une copie conforme de Khamenei, comme Khatami avant lui et même Rafsanjani l'étaient. C'est la raison pour laquelle on constate que l'organe judiciaire en Iran fait en sorte qu'il est impossible pour l'Iran d'interroger Khatami, le président qui a été au pouvoir pendant huit ans. Son passeport a été confisqué. En outre, il y a tellement de cas du genre qui montrent très clairement qu'il y a des dissidents en Iran. Toutes ces personnes croient en la République islamique, mais leur interprétation et leur compréhension varie. Ils ne croient pas aux mêmes choses. Par conséquent, en ce sens, je crois que nous devons faire attention. Encore une fois, et on en revient à la question de l'engagement, j'assortirais toute interaction de conditions. Il faut le faire collectivement en collaboration avec les autres intervenants et il faut être extrêmement vigilant.

Enfin, peu importe ce que dit le leader, cela ne signifie pas que tout le monde suit ses ordres. Ce n'est tout simplement pas le cas.

Le président : Merci beaucoup. Nous avons d'autres questions. J'ai le nom de quatre sénateurs sur la liste, et il reste 20 minutes pour le groupe.

La sénatrice Ataullahjan : J'aimerais parler des minorités. Nous avons entendu parler de la discrimination qui vise les musulmans sunnites, les soufis et les chiites qui se sont convertis au sunnisme. Mais je crois que la pire discrimination vise les Bahá'is, qui se voient régulièrement privés de leurs droits fondamentaux de la personne. J'ai des amis bahá'is, et ils me disent qu'à leur avis, la discrimination dont ils sont victimes, de la naissance à la mort, est de la plus horrible espèce. Seriez-vous d'accord?

M. Dubowitz : Je crois qu'il est indiscutable que la collectivité bahá'ie de l'Iran fasse l'objet de la répression la plus flagrante qui soit, pire que pour tout autre groupe minoritaire.

Je crois que cela révèle la nature fondamentale de ce régime. On pourrait se demander pourquoi l'État utilise ses instruments de manière si violente et répressive contre une collectivité qui, à

accounts, is peaceful. It has struggled for years to try and do its best to assimilate into Iranian society and remain patriotic, but it has a different set of beliefs and practices and is subject to such horrific discrimination and repression.

It speaks to the nature of the regime. The professor is right that it is a complicated regime just as all regimes are. Stalin's regime was complicated and so was Hitler's. There are always competing power centres even in the most brutal, totalitarian states. They are not unidimensional, but they have competing power centres because they are mostly very ambitious and arrogant men who seek to accumulate wealth and power at the expense of their competitors.

That's a complex totalitarian system. We all accept that. The fact of the matter is that just because Iran has a complex and brutally authoritarian system doesn't mean that we should lose sight of the fundamental core principles that all of these men subscribe to. Rouhani, Sharif, Rafsanjani, Khatami, Soleimani, Jafari and certainly Khamenei — the names go on — are men who have fundamental differences in tactics and may be competing with each other but they all fundamentally believe in the precepts of the Islamic revolution, the regime, its revolutionary nature abroad and its brutal repression at home.

I think the Baha'i is an indication that they fear disagreement, they fear a different world view, they fear a different set of religious practices and they believe that this is an existential threat to the very raison d'être to the Islamic Republic of Iran. I think that, until the Baha'is, other religious minorities and women and children are given the human rights and the tolerance that we would expect from every nation, we should be very cautious in engaging with this regime.

I'm very cautious about engagement, which is not to say we shouldn't be engaging in discussions with regimes, no matter how brutal they are. We should be very careful that we maintain leverage because without it, we will be taken to the cleaners by men who are not only brutal, but are also very savvy in how they use instruments of power both domestically and internationally.

The Chair: I'll go on to the other questions, and perhaps you can comment on this particular one. I'd like to move on.

Senator Andreychuk: Perhaps I'll pick up on the point we were debating.

There's been a comment that we should work collectively with Europeans and Americans to strengthen our resolve. But I've also heard in the testimony that the Europeans are engaging and the

tous égards, est pacifique. Elle fait de son mieux depuis des années pour s'intégrer à la société iranienne et rester patriotique, mais elle a des croyances et des pratiques différentes qui lui valent une discrimination et une répression absolument épouvantables.

Cela révèle la nature du régime. M. Hassan-Yari a raison, c'est un régime complexe, comme le sont tous les régimes. Le régime de Staline était complexe, celui d'Hitler également. Il y a toujours des centres du pouvoir qui s'opposent, même dans les États les plus brutaux et les plus totalitaires. Ces régimes ne sont pas unidimensionnels, ils comportent des centres du pouvoir rivaux, car il s'agit dans la plupart des cas d'hommes très ambitieux et arrogants qui cherchent à accumuler de la richesse et du pouvoir aux dépens de leurs rivaux.

Il s'agit d'un système totalitaire complexe. Nous le savons tous. Le problème, c'est que le fait que le régime iranien soit complexe et brutalement autoritaire ne doit pas nous faire perdre de vue que tous ces hommes respectent les mêmes principes fondamentaux. Rohani, Sharif, Rafsanjani, Khatami, Soleimani, Jafari et, à coup sûr, Khamenei — la liste est longue — sont tous fondamentalement différents les uns des autres, en ce qui concerne les tactiques qu'ils utilisent, et ils sont à coup sûr en rivalité les uns avec les autres, mais, fondamentalement, ils croient tous aux préceptes de la révolution islamique, de ce régime, de sa nature révolutionnaire à l'étranger et de sa répression brutale, à l'intérieur.

Je crois que la situation des Bahá'is indique qu'ils craignent le désaccord, ils craignent un point de vue différent sur le monde, ils craignent les pratiques religieuses différentes, parce qu'ils croient que c'est une menace existentielle à la raison d'être même de la République islamique d'Iran. Selon moi, tant que les Bahá'is, les autres minorités religieuses, les femmes et les enfants ne pourront pas vivre dans le respect des droits de la personne et dans la tolérance, comme nous l'attendons dans toutes les nations, nous devrions faire preuve d'une très grande prudence dans nos relations avec ce régime.

Je suis très circonspect par rapport à ces relations, mais je ne veux pas dire par là que nous ne devrions jamais discuter avec de tels régimes, peu importe à quel point ils sont brutaux. Nous devrions veiller à entretenir des relations avec eux, à défaut de quoi nous nous ferions damer le pion par des hommes qui sont non seulement brutaux, mais également très versés dans l'art d'utiliser les instruments du pouvoir, tant chez eux qu'à l'étranger.

Le président : Je vais passer à d'autres questions; vous pourriez peut-être répondre à celle-ci. J'aimerais poursuivre.

La sénatrice Andreychuk : J'aimerais reprendre sur le sujet de notre débat.

Quelqu'un ici a dit que nous devrions travailler ensemble, avec les Européens et les Américains, pour renforcer notre résolution. Mais j'ai aussi entendu un témoin dire que les Européens

embassies seem to be, and very appropriately, but it does skew all the human rights issues that you want to deal with when you talk trade.

In fact, the Europeans have an appetite to use less caution in dialogue and the engagement with Iran. Canada in the past has used its leverage with the Europeans, so how do we do that now? They seem to be less cautious than we are. How do we, first of all, say that we come with a united voice? I think that would be stronger.

The second part of my question is: How can we engage now? We had an ambassador for religious issues who was engaged with the UN and the regimes when possible. What lever should we use now? Is it diplomacy, or is there some other aspect? More importantly, how do we engage the Europeans, and particularly Scandinavians, who have led regarding children? How have we allowed the situation of children in Iran to go unnoticed, so that the UN rapporteur had to bring it to our attention very graphically?

You can pick and choose how you wish to answer those. Those are the issues that I've been struggling with and would like to see Canada take initiative on.

Mr. Dubowitz: Senator, thank you for that question. You've really put your finger on what I think is a real opportunity because, as there are competing power centres in Iran, there are also competing power centres within Europe on these questions of engagement versus human rights and on commercial trade versus continuing to hold Iran accountable.

In speaking to your European colleagues, I'm sure you're aware that within every European country there are those who are pro-trade, pro human rights and there are those who are trying to find the right mix. I think when it comes to the Europeans, you'll find many legislators and many officials who remain very concerned about Iranian human rights. It's been reflected in the number of human rights designations and sanctions that the Europeans have imposed. They have actually been far more aggressive and more robust than the Americans have been in actually designating Iranian officials who are responsible for egregious human rights abuses.

There's an opportunity to engage with your European counterparts in the European Parliament, national legislatures and in the executive branches on the issue of human rights designations. That very much plays into the second part of your

rétablissement des ponts, il semble que ce soit le cas des ambassades, et c'est très bien, mais cela nous éloigne de tous les enjeux relatifs aux droits de la personne avec lesquels il faut composer lorsque les discussions portent sur le commerce.

En fait, les Européens ne sont pas portés à être prudents lorsqu'ils discutent ou s'engagent avec l'Iran. Par le passé, le Canada usait de son influence auprès des Européens, mais comment allons-nous pouvoir le faire maintenant? Ils semblent moins circonspects que nous le sommes. Comment pouvons-nous, alors, affirmer que nous parlons d'une même voix? Je crois qu'il faudrait insister.

La deuxième partie de ma question est celle-ci : comment pouvons-nous nous engager maintenant? Nous avons un ambassadeur pour les questions religieuses, qui travaillait auprès des Nations Unies et des régimes, lorsque cela était possible. Quelle influence pouvons-nous exercer aujourd'hui? Faut-il utiliser la diplomatie ou y a-t-il une autre solution? Fait plus important encore, comment pouvons-nous intervenir auprès des Européens, et en particulier des Scandinaves, qui ont pris en charge la question des enfants? Comment se fait-il que nous ayons ignoré la situation des enfants en Iran, au point où le rapporteur des Nations Unies a dû attirer notre attention sur cette situation de façon très explicite?

Vous pouvez répondre à l'une ou à l'autre de mes questions. Ce sont des enjeux qui me posent problème, et j'aimerais que le Canada lance des initiatives dans le domaine.

M. Dubowitz : Merci, madame la sénatrice, de poser cette question. Vous avez vraiment mis le doigt sur l'aspect qui, à mon avis, représente vraiment une réelle possibilité, étant donné que, de la même façon que les centres du pouvoir s'opposent, en Iran, il y a aussi des centres du pouvoir qui s'opposent, en Europe, sur ces questions de l'engagement par rapport aux droits de la personne et du commerce par rapport à la responsabilisation de l'Iran.

Lorsque vous discutez avec vos collègues européens, je suis certain que vous constatez que, dans tous les pays d'Europe, il y en a qui sont favorables au commerce, d'autres qui sont favorables aux droits de la personne et d'autres encore qui essaient de trouver un juste équilibre. Je crois que vous trouverez, en Europe, de nombreux législateurs et de nombreux hauts fonctionnaires qui demeurent très préoccupés au sujet des droits de la personne en Iran. Cela s'est reflété dans le nombre de signalements et de sanctions imposées par les Européens touchant les droits de la personne. Les Européens ont en fait été beaucoup plus sévères et solides que les Américains, car ils ont explicitement désigné les représentants officiels iraniens responsables de flagrantes violations des droits de la personne.

Il serait possible de discuter avec vos homologues du Parlement européen, des assemblées législatives nationales et des directions responsables de la question des désignations de violateurs de droits de la personne. Cela devrait répondre à la deuxième partie

question, which asks what Canada can do beyond continuing to support the extraordinary work of Dr. Shaheed and continue to shine a spotlight on his track record.

I would, again, recommend that Canada increase the number of human rights designations of Iranian officials, and particularly those who are engaged in egregious abuses against children, the Baha'i community and women.

People somehow think that you can't actually trade with a country and continue to hold them to account for their human rights abuses. The Cold War is certainly evidence of exactly how that was done. We negotiated arms control agreements with the Soviet Union, and yet we had Jackson-Vanik and the Helsinki Process.

A quick story that Professor Cotler told me once is that when Mikhail Gorbachev used to come to the West he initially came as the Minister of Agriculture. Every time he came, he would meet with the Minister of Agriculture in Canada or the Secretary of Agriculture in the United States, and the first item on the agenda was not wheat, it was Natan Sharansky, the great Soviet dissident. At some point Gorbachev got so sick of hearing about Sharansky every time he showed up in the West that he went back to Moscow, pulled up Sharansky's KGB file and found out that, according to the Soviets, he was a trouble maker but he wasn't worth the effort. They finally let Sharansky go because it was very clear through direct engagement, designations of Soviet officials, specific pieces of legislation that were passed by the U.S. Congress and through the Helsinki Process that the Soviets were not going to be engaged in normalized trade unless they started to address these fundamental human rights and freedoms issues.

I think Canada could take a page from its own Cold War history in how it dealt with the Soviets, in dealing with the Islamic Republic of Iran.

Mr. Hassan-Yari: Since the nuclear agreement was signed, you see so many European delegations that compete with each other to go to Tehran. This is not necessarily good news for the Iranians. I say that because, when they go to Iran, some of them here and there raise the question of human rights, but, generally speaking, they are looking for contracts.

So this is why I insist on the importance of collaboration with the Europeans; namely, to remind them that they have obligations, as the Americans for so many years gave assurance to the Iranians that they did not forget the question of human rights if and when they engaged in discussion regarding nuclear issues.

Canada has credibility — credible morality — and, consequently, has to repeatedly remind European allies that, besides trade, there are other things that they have to take into

de votre question, sur ce que le Canada pourrait faire de plus, tout en continuant à soutenir l'extraordinaire travail accompli par M. Shaheed et à mettre en lumière toutes ses réalisations.

Encore une fois, je recommanderais que le Canada augmente le nombre des désignations de violeurs des droits de la personne parmi les fonctionnaires iraniens, en particulier ceux qui ont commis des actes extrêmes contre les enfants, la collectivité bahá'ie et les femmes.

Pour une raison ou pour une autre, les gens pensent qu'il est impossible en réalité de commercer avec un pays que l'on tient responsable de violations des droits de la personne. La Guerre froide est un excellent exemple de la façon dont cela peut se faire. Nous avons négocié des accords sur le contrôle des armements avec l'Union soviétique, malgré l'amendement Jackson-Vanik et les accords d'Helsinki.

M. Cotler m'a raconté une petite anecdote. Lorsque Mikhail Gorbachev venait en Occident, c'était au départ à titre de ministre de l'Agriculture. À chacune de ses visites, il rencontrait soit le ministre de l'Agriculture du Canada, soit le secrétaire de l'Agriculture des États-Unis, et le premier point à l'ordre du jour, ce n'était pas le blé, c'était Natan Sharansky, le célèbre dissident soviétique. À un moment donné, M. Gorbachev en avait assez d'entendre parler de Sharansky chaque fois qu'il se trouvait en Occident; alors, en retournant à Moscou, il a été chercher le dossier de Sharansky au KGB pour constater que, selon les Soviétiques, c'était un agitateur, sans plus. Les Soviétiques ont finalement libéré Sharansky, car il ressortait très clairement que, dans le contexte d'un engagement direct, les désignations de hauts fonctionnaires soviétiques, d'instruments législatifs adoptés par le Congrès des États-Unis et aussi en raison des accords d'Helsinki, les Soviétiques ne pourraient jamais établir des relations commerciales normales s'ils ne réglèrent pas ces problèmes fondamentaux touchant les droits de la personne et les libertés.

Je crois que le Canada devrait s'inspirer des gestes qu'il a lui-même posés avec les Soviétiques, pendant la Guerre froide, pour traiter avec la République islamique d'Iran.

M. Hassan-Yari : Depuis la signature de l'accord nucléaire, on voit de nombreuses délégations européennes qui s'affrontent pour aller à Téhéran. Ce n'est pas nécessairement une bonne nouvelle pour les Iraniens. Si je dis cela, c'est que les délégations, une fois en Iran, vont parfois soulever la question des droits de la personne, mais, de manière générale, ce sont des contrats qu'elles recherchent.

C'est la raison pour laquelle j'insiste sur l'importance de collaborer avec les Européens; en termes clairs, il faut leur rappeler qu'ils ont des obligations, car les Américains depuis très longtemps ont donné aux Iraniens l'assurance qu'ils n'oublieraient pas la question des droits de la personne s'ils s'engageaient dans des discussions sur la question nucléaire.

Le Canada a de la crédibilité — une crédibilité morale — et il doit en conséquence rappeler constamment à ses alliés européens que, outre le commerce, il y a d'autres dossiers qu'ils doivent

consideration. Trade is extremely important for all countries, including Canada, but human rights should not be sacrificed in favour of trade. I'm afraid that the Europeans are in the process of doing that. So in that sense Canada can coordinate with the Americans and, consequently, jointly talk to the Europeans not to sacrifice the human rights in Iran for the sake of trade.

Senator Martin: Thank you for your presentations today. I feel all the more just how important Iran Accountability Week is and in bringing this to the forefront through this committee. When we talk about the sanctions, I don't see lifting sanctions benefiting the people who would really need the assistance and the kind of human rights infractions that will continue.

If we impose the sanctions, the people, again, suffer. It's this frustrating situation to observe — that this and that can continue the suffering and human rights infractions against the people.

I want to actually bring it right to that level. You talked about the children and how a 9-year-old can be forced into marriage and the political prisoners who are suffering.

In your brief that you submitted — you didn't say this in your presentation, but in your written text, you mentioned that focusing on corruption can be an effective way to promote human rights. I would love to hear more about that and, also, what Canada can do — what Canadians can do — on that level, perhaps shedding light on the human stories that will bring attention from the world community. And perhaps social media is another piece.

My question on that is whether there is a total censorship — a great attempt to censor what the people are hearing — and what movement there may be on the ground from the people themselves as they're hearing about some of the terrible stories that they must be aware of that are happening in their own country.

I'd love to hear more about those two items from either of the presenters today.

Mr. Dubowitz: Thank you for reminding me about this issue of corruption and kleptocracy. For the benefit of the other senators, I did submit written testimony, which unfortunately is quite long and I haven't had the opportunity to cover it all.

But the issue of corruption and kleptocracy is critically important. In any of these authoritarian regimes, the men who control these regimes often are incredibly corrupt, and corruption is certainly a way to control regimes and people and have the funds to actually engage in these kinds of nefarious activities.

prendre en considération. Le commerce est extrêmement important, pour tous les pays y compris le Canada, mais il ne faut pas sacrifier les droits de la personne sur l'autel du commerce. Je crains que les Européens soient justement en train de faire cela. C'est pourquoi le Canada pourrait accorder ses violons avec les Américains et s'adresser avec eux d'une seule voix aux Européens pour qu'ils ne sacrifient pas les droits de la personne en Iran sur l'autel du commerce.

La sénatrice Martin : Merci de vos exposés d'aujourd'hui. Je comprends d'autant mieux l'importance de la Semaine de la responsabilisation de l'Iran et de la nécessité d'en parler, par le truchement de notre comité. Quand nous parlons des sanctions, je ne vois pas en quoi le fait de les lever bénéficierait aux gens qui ont vraiment besoin d'aide; je crois que les infractions aux droits de la personne se poursuivront.

Si nous prenons des sanctions, les gens vont encore une fois souffrir. C'est une situation frustrante, car nous observons que, d'une manière ou d'une autre, la souffrance persiste de même que les infractions contre les droits de la personne.

J'aimerais amener la discussion sur cette question. Vous avez parlé des enfants, du fait qu'une fillette de neuf ans puisse être forcée à se marier, vous avez parlé des prisonniers politiques, qui souffrent.

Dans le mémoire que vous avez présenté — vous n'en avez pas parlé, mais cela figure dans votre document écrit —, vous dites que des mesures visant la corruption seraient un moyen efficace de promouvoir les droits de la personne. J'adorerais en apprendre plus à ce sujet et j'aimerais aussi savoir ce que le Canada pourrait faire — ce que les Canadiens pourraient faire — à ce chapitre, peut-être en faisant la lumière sur l'histoire de certaines personnes, de manière à attirer l'attention du monde entier. Les médias sociaux seraient peut-être un autre aspect.

Ma question, alors, vise à savoir s'il y a une censure totale — une vigoureuse tentative pour censurer tout ce que les gens pourraient entendre —; j'aimerais savoir ce qui se passe, sur le terrain, si les gens entendent eux-mêmes les histoires épouvantables qui se déroulent chez eux, des choses qu'ils devraient savoir.

J'adorerais en apprendre plus sur ces deux sujets; je ne m'adresse pas à un témoin en particulier.

M. Dubowitz : Merci de me rappeler ce dossier de la corruption et de la kleptocratie. Je souligne à l'intention des autres sénateurs que j'ai présenté un document écrit, mais il est malheureusement assez long et je n'ai pas pu aborder tous les sujets dont il traite.

Mais la question de la corruption et de la kleptocratie est vraiment importante. Dans tous les régimes autoritaires, les hommes qui les dirigent sont incroyablement corrompus, et la corruption est à coup sûr un moyen de contrôler le régime et le peuple et d'avoir accès aux fonds qui permettent justement de poser ces actes infâmes.

As I mentioned, the problem right now on the issue of sanctions and economic engagement is that you are engaging with an incredibly corrupt regime and a regime that controls the wealth of Iran through the Revolutionary Guard, the supreme leader, his holding company and through various instruments of the regime. So, essentially, you're engaging with crooks and thieves.

I don't know if the professor would agree with me on this, but there may be widespread disagreement in Iran about the nuclear agreement and Iran's ballistic missile tests, and there may be differences of opinion with respect to whether Hezbollah or Hamas are terrorist organizations. I'm sure there is great disagreement in Iran on all these issues.

I would venture a guess that, on the issue of corruption, most Iranians agree that their leaders are crooks and thieves and that they have been stealing the wealth of Iran for decades. Again, Iran is an incredibly wealthy country. It has the second-largest natural gas reserves in the world and the fourth-largest oil reserves in the world. It's an incredibly wealthy country — a country that, even before sanctions, had its wealth stolen by this regime.

By highlighting the crooks and thieves in the regime, and by ensuring the Canadian businesses are not doing business with the crooks and thieves in the regime, this could be not only an incredibly important tool of economic leverage, but a very important tool of human rights leverage — and to make corruption and kleptocracy a human rights issue and not just an economic issue.

The Chair: I'd like to get the last two senators' questions in.

Senator Omidvar: I have a personal connection with this. I became Iranian by marriage and lived in Iran for five years. I escaped in 1981; I was one of the fortunate ones. When you talk about Evin Prison — and it was always under either the Iranian Imperial Guard or the Revolutionary Guard — it still sends shivers up and down my spine.

Today in Canada, there are hundreds of thousands of Iranians who have become contributing Canadians. Many of them are Bahá'í, but many more are Muslims who fled.

What is the involvement or the position of the Iranian diaspora in Canada? What's their engagement on this? Because I do know that they are travelling freely back and forth, and I'm curious about their position and their influence on this matter.

The Chair: Senator Ngo, could you get your question in, as well, please.

Comme je l'ai dit, le problème actuel, en ce qui concerne les sanctions et les relations économiques, c'est que l'on fait affaire avec un régime incroyablement corrompu, un régime qui contrôle la richesse de l'Iran grâce aux Gardiens de la révolution, au leader suprême, à sa société de portefeuille, et grâce aux divers instruments utilisés par le régime. En fait, on fait affaire avec des bandits et des voleurs.

Je ne sais pas si M. Hassan-Yari serait d'accord avec moi, mais l'accord nucléaire et les essais de missiles balistiques ne font probablement pas l'unanimité, en Iran; de même, il y a probablement des divergences d'opinions sur la question de savoir si le Hezbollah ou le Hamas sont des organisations terroristes. Je suis certain qu'il y a un grand désaccord sur toutes ces questions, en Iran.

J'irais jusqu'à dire que, en ce qui concerne la corruption, la plupart des Iraniens sont d'accord pour dire que leurs dirigeants sont des bandits et des voleurs et qu'ils volent les richesses de l'Iran depuis des décennies. Je le répète, l'Iran est un pays incroyablement riche. Ses réserves de gaz naturel sont les secondes en importance dans le monde, et ses réserves de pétrole, les quatrièmes en importance. C'est un pays incroyablement riche, et, avant même que des sanctions soient imposées, le régime en place s'enrichissait à ses dépens.

En mettant sous les projecteurs et les bandits et les voleurs de ce régime, et en veillant à ce que les entreprises canadiennes ne fassent pas affaire avec les bandits et les voleurs de ce régime, on pourrait exercer une influence incroyable, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan des droits de la personne, en faisant en sorte que la corruption et la kleptocratie soient liées à la question des droits de la personne, non seulement aux questions économiques.

Le président : J'aimerais que les deux derniers sénateurs de ma liste posent leurs questions.

La sénatrice Omidvar : Cette question me touche personnellement. J'ai obtenu la citoyenneté iranienne par mariage et j'ai vécu en Iran pendant cinq ans. Je me suis enfuie en 1981; j'ai eu de la chance. Chaque fois que j'entends parler de la prison d'Evin — qui est toujours dirigée soit par la garde impériale iranienne, soit par les Gardiens de la révolution —, j'ai la chair de poule.

Il y a aujourd'hui au Canada des dizaines de milliers d'Iraniens qui sont devenus de bons contribuables. Ils sont en bonne partie de foi bahá'ie, mais ils sont plus nombreux encore à être des musulmans qui ont fui le régime.

Quelle est la position ou quel est l'engagement de la diaspora iranienne du Canada? Comment s'engage-t-elle dans ce dossier? Je le demande parce que je sais que les Iraniens peuvent facilement faire des séjours dans leur pays, et je serais curieuse de connaître leur position à ce sujet et de savoir quelle influence ils peuvent exercer.

Le président : Sénateur Ngo, pourriez-vous également poser votre question, s'il vous plaît?

Senator Ngo: Thank you both of you.

My question is most probably answered, but I would like to raise it again, because you say that some countries continue to sign trade deals with Iran. And we know that Iran's economy is controlled by supreme leaders or the Revolutionary Guard. Some European countries still continue to sign trade deals with Iran, with the worst human rights violations in the world. Why do these countries continue to do that? Maybe they are naive or pretend to be naive.

The Chair: Let's get an answer to the first question; I don't want to lose the question on those from Iran who are living in this country, and also your question, Senator Ngo. I'd like to go with the professor first.

Mr. Hassan-Yari: Very quickly, regarding corruption, just a few days ago, the judiciary system itself announced that 175 judges will be dismissed because of corruption. There are so many other cases, though I don't want to take your time to repeat those things. But it is related to addressing the question of corruption by engaging economically with Iran.

With regard to the question of Senator Omidvar, I believe that the Iranian diaspora, in general, in Canada — maybe in particular — are interested in engaging with the Iranian people and ultimately with the Iranian regime, because after all, the control of the situation is in the hands of the state and not necessarily the people in their own democratic countries.

The Iranian community, in Canada in particular, suffered immensely because of the situation of the embassy for administration-related issues, documentation and all the things related to those. So I think they would not be unhappy to see engagement with Iran, but, again, under some conditions. They are influential; we can see that inside of Iran when they go to Iran. For example, when those who are teaching in Canada, the U.S. and other countries are invited by universities in Iran, they go there. You see how eager the students are to hear from them. And that is gradually influencing the public opinion in Iran.

As for the question of why Europeans do what they do, that might be their choice. Europe is not, unfortunately, in a very great situation nowadays in terms of a number of issues, including refugees but also financial, economic and so forth. It doesn't mean that Europeans should engage with Iranian state in general without any condition. You can do that. Iran is a net importer. Iran depends on the international market to feed its own people. The days when Iran was a great producer of agriculture, for example, are gone.

Now there is a leverage that Western countries and people can use in order to help improve the human rights questions.

Le sénateur Ngo : Merci à vous deux.

La réponse à ma question a probablement déjà été donnée, mais j'aimerais en parler de nouveau, car vous dites que certains pays continuent à signer des traités commerciaux avec l'Iran. Et nous savons que l'économie de l'Iran est contrôlée par les leaders suprêmes ou par les Gardiens de la révolution. Certains pays d'Europe continuent à signer des accords commerciaux avec l'Iran, malgré que les violations des droits de la personne y soient les pires du monde entier. Pourquoi ces pays continuent-ils à agir ainsi? Ils sont peut-être innocents, ou ils prétendent être innocents.

Le président : Commençons par répondre à la première question; je ne veux pas oublier la question qui concerne les Iraniens qui vivent ici, ni votre question, monsieur Ngo. Donnons d'abord la parole à M. Hassan-Yari.

M. Hassan-Yari : Très brièvement, en ce qui concerne la corruption, il y a quelques jours seulement, le système judiciaire a lui-même annoncé que 175 juges allaient être licenciés pour cause de corruption. Il y a de nombreux autres cas, mais je ne veux pas que vous perdiez votre temps à m'écouter les répéter. Mais cela a trait à la façon dont nous pourrions nous attaquer à la corruption en établissant des relations économiques avec l'Iran.

Pour répondre à la question de la sénatrice Omidvar, je crois que la diaspora iranienne du Canada, en général — et peut-être en particulier — aimerait pouvoir entretenir des relations avec le peuple iranien et, au bout du compte, avec le régime iranien, puisqu'après tout, c'est l'État qui contrôle la situation, non pas nécessairement les habitants, dans les pays démocratiques.

La collectivité iranienne, celle du Canada en particulier, a énormément souffert de la situation dans les ambassades, en ce qui concerne l'administration, les documents et tout ce qui y est relié. C'est pourquoi je crois que cette collectivité ne verrait pas d'un mauvais œil le rétablissement des relations avec l'Iran, mais, encore une fois, à certaines conditions. Ces Iraniens exercent une certaine influence, nous pouvons le voir lorsqu'ils vont en Iran. Par exemple, les universités d'Iran invitent des enseignants du Canada, des États-Unis et d'autres pays, et l'invitation est acceptée. On voit bien que les étudiants ont très soif d'apprendre d'eux. Et cela influence graduellement l'opinion publique en Iran.

Quant à savoir pourquoi les Européens agissent comme ils le font, c'est leur choix. La situation en Europe est malheureusement très mauvaise; aujourd'hui, l'Europe fait face à de nombreux problèmes, notamment les réfugiés, mais également des problèmes financiers, économiques et ainsi de suite. Cela ne veut pas dire que les Européens devraient inconditionnellement s'engager auprès de l'État iranien. Il est possible de le faire. L'Iran est un importateur net. L'Iran dépend des marchés internationaux pour nourrir sa population. Les jours où l'Iran était un grand producteur agricole sont révolus.

Les pays occidentaux et leurs citoyens peuvent aujourd'hui exercer une certaine influence afin d'améliorer la situation au chapitre des droits de la personne.

The Chair: We have three minutes. Mr. Dubowitz, you have the last word.

Mr. Dubowitz: I would summarize by saying that there's a lot of talk about engagement, but engagement is not some magic wand that you wave that wipes clean Iran's malign activities. It's not going to help the young woman who is being tortured and raped in the basement of Evin Prison and the young child who is on death row for trumped-up, falsified charges. It's not going to help the Bahá'í community that is systemically discriminated against and repressed. Engagement merely means "I'm having a dialogue with my adversary."

What the regime has done, which I think has been very clever, is they've used dialogue, particularly with the Europeans but also the United States, to try to create a pathway to legitimacy without actually having to come clean on their decades-long rap sheet of criminality, whether it's nuclear mendacity, their illicit financial activities and, particularly germane to this hearing, their decades-long rap sheet of human rights crimes.

If we're going to engage in any way, we should return to the theme of this week, which is accountability, and hold this regime accountable for its systematic human rights abuses and use the instruments of national power, in this case, the use of sanctions, to designate the individuals, institutions and entities of the Iranian regime that are responsible for the vast system of domestic repression, most notably the Revolutionary Guard, to use Canadian law to designate them as a threat to international security and to SEMA for that vast system of human rights abuses.

The Chair: With that, if there's one word we heard consistently this morning, it is the word "caution." I think that's the watch-word of the day.

I want to thank you both for appearing.

This is Iranian Accountability Week, and we had the first hour of this meeting with Professor Houchang Hassan-Yari and Marc Dubowitz. We have been informed of some of the serious issues that are still going on in that country. As members of the Senate Human Rights Committee in this country, we have an obligation to speak and to lend our voices to some of the very serious human rights abuses that are taking place in Iran.

In our second panel today, we're pleased to welcome via video conference, from Geneva, Dr. Ahmed Shaheed, United Nations Special Rapporteur on the situation of human rights in the Islamic Republic of Iran.

Doctor, you have the floor. As you probably heard, we'll be open to asking lots of questions after. Thank you.

Le président : Il nous reste trois minutes. Monsieur Dubowitz, vous avez le dernier mot.

M. Dubowitz : J'aimerais résumer en disant qu'on parle beaucoup d'engagement, mais l'engagement n'est pas une baguette magique qui permettrait d'effacer les agissements perniciose de l'Iran. Ce ne serait pas une façon d'aider les jeunes femmes qui sont torturées et violées dans les sous-sols de la prison d'Evin ni les petits enfants qui sont condamnés à mort sous de faux prétextes. Cela n'aidera pas la collectivité bahá'ie, victime d'une discrimination systématique et de répression. L'engagement, cela signifie tout simplement « je discute avec mon adversaire ».

Le régime a choisi, et je crois que c'est très rusé, de recourir au dialogue, en particulier avec les Européens, mais également avec les États-Unis, afin de se donner une certaine légitimité sans demander pardon pour des décennies d'actes criminels, qu'il s'agisse de la dissimulation de son programme nucléaire, de ses activités financières illicites et, puisque cela concerne la présente audience, de ses décennies de crimes contre la personne.

Si nous devons quand même établir des relations, nous devrions penser au thème de la semaine, la responsabilisation, et tenir ce régime responsable de la violation systématique des droits de la personne en nous servant des instruments du pouvoir national, en l'occurrence en prenant des sanctions, en désignant les gens, les institutions et les entités du régime iranien responsables de ce vaste système de répression à l'échelle du pays, en particulier les Gardiens de la révolution; nous devrions nous appuyer sur le droit canadien pour les désigner, car ils sont des menaces à la sécurité internationale, et nous appuyer sur la Loi sur les mesures économiques spéciales pour nous attaquer aux violations des droits de la personne.

Le président : Cela dit, s'il y a un thème qui a constamment été évoqué ce matin, c'est celui de la « prudence ». Je crois que c'est l'idée maîtresse, aujourd'hui.

Je vous remercie tous deux de vous être présentés.

C'est la Semaine de la responsabilisation de l'Iran, et, pendant la première heure de la séance, nous avons reçu M. Houchang Hassan-Yari et M. Marc Dubowitz, qui nous ont renseignés sur certains des grands problèmes qui sévissent toujours dans ce pays. En tant que membres du Comité sénatorial des droits de la personne du Canada, nous avons l'obligation de prendre la parole pour faire connaître certains des très graves cas de violation des droits de la personne qui ont lieu en Iran.

Après ce premier groupe de témoins, nous avons le plaisir d'accueillir par vidéoconférence, de Genève, M. Ahmed Shaheed, rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran.

Monsieur, vous avez la parole. Comme vous l'avez probablement constaté, nous avons l'intention de vous poser de nombreuses questions. Merci.

Ahmed Shaheed, PhD, United Nations Special Rapporteur on the situation of human rights in the Islamic Republic of Iran, United Nations: Chair, deputy chair Senator Salma Ataullahjan, honourable senators, and ladies and gentlemen, thank you very much for inviting me to appear before this distinguished committee via video conferencing. Allow me to say at the start that I have been a great admirer of Canada's contribution to the promotion of international human rights law — in its numerous contexts — over a long period.

In 2011, when I began my UN mandate, Iran's level of cooperation with the UN human rights mechanisms was arguably at an all-time low. Iran was still reeling from the effects of its biggest post-revolution crisis, the post-2009 election protests, which led to the death of peaceful protesters at the hands of security forces, and thousands of arrests and convictions following unfair trials.

The experience appeared to have emboldened the hardline stance against engagement or, as I call it, interference from the UN or the general community in the name of "human rights." The UN special procedures had been denied country access for over six years at that time, this fight of standing invitation issued by Iran pledging to allow all special procedures at the request to visit the country. Iran also had the largest number of unanswered communications queries from the UN issued by the UN special procedures.

Despite being a party to five international human rights treaties, Iran had not undergone a review by a relevant treaty body in years. At the start of my mandate, the government rarely addressed the allegations in my reports with information that was based on facts and instead chose to dismiss my reports as "propaganda and lies."

Now, almost six years later, we can look to a record of cooperation with UN rights bodies and mechanisms, and acknowledge that Iran has, indeed, made some progress towards engagement on this front. It has invited two thematic mandates to visit the country in the coming months, undergone reviews by three treaty bodies and has submitted to a review by a fourth treaty body next year. Its rate of response to UN communications has also increased slightly, including to that of my own.

In fact, over the past five years the government's quality of responses to my reports have dramatically improved and now include substantive information regarding specific allegations raised in them. In addition, the Iranian authorities meet me

Ahmed Shaheed, Ph. D., rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran, Nations Unies : Monsieur le président, madame la vice-présidente, sénatrice Salma Ataullahjan, honorables sénateurs, mesdames et messieurs, merci beaucoup de m'avoir invité à comparaître par vidéoconférence devant votre distingué comité. Permettez-moi de dire d'abord et avant tout que cela fait très longtemps que je suis un grand admirateur de la contribution du Canada touchant la promotion du droit international en matière de droits de la personne, dans ses nombreuses expressions.

En 2011, lorsque j'ai commencé mon mandat auprès des Nations Unies, le niveau de collaboration de l'Iran à l'égard des mécanismes des droits de la personne des Nations Unies n'avait probablement jamais été aussi bas. L'Iran était encore en train de se remettre des effets de la plus grande crise ayant suivi la révolution, les manifestations qui avaient suivi les élections de 2009, lesquelles avaient entraîné la mort de protestants pacifiques, abattus par les forces de sécurité, des milliers d'arrestations et des condamnations après des procès inéquitables.

Cette expérience semble avoir enhardi les tenants de la ligne dure contre l'engagement ou, comme je le dis, l'ingérence des Nations Unies ou de la collectivité mondiale au nom des « droits de la personne ». Les représentants des procédures spéciales des Nations Unies se voyaient refuser l'accès au pays depuis plus de six ans, à ce moment-là, et l'Iran était réticent à donner suite à son invitation permanente de laisser des représentants des procédures spéciales entrer dans le pays. L'Iran affichait également le plus grand nombre de refus de répondre à des demandes de communication présentées par les représentants des procédures spéciales des Nations Unies.

Malgré que le pays soit partie à cinq traités internationaux sur les droits de la personne, l'Iran n'avait pas fait l'objet d'un examen par des organismes pertinents à ces traités depuis des années. Au début de mon mandat, le gouvernement ne présentait que rarement des informations fondées sur des faits pour répondre aux allégations de mes rapports, choisissant plutôt de rejeter mes rapports en disant qu'il s'agissait « de propagande et de mensonges ».

Aujourd'hui, près de six ans plus tard, nous constatons qu'il y a eu des efforts de collaboration avec les organismes et mécanismes de défense des droits de la personne des Nations Unies, et nous pouvons reconnaître que l'Iran a bel et bien fait certains progrès allant dans le sens d'un engagement en la matière. Il a invité deux responsables d'un mandat thématique à visiter le pays, dans les mois qui viennent, il s'est soumis à un examen par trois organismes parties au traité et s'est dit prêt à se soumettre à un examen par un quatrième organisme, l'an prochain. Son taux de réponse aux communications des Nations Unies a également légèrement augmenté, y compris en ce qui concerne mes demandes.

En fait, depuis cinq ans, la qualité des réponses fournies par le gouvernement à mes rapports s'est nettement améliorée, et on y trouve maintenant de l'information substantielle touchant les allégations spécifiques que j'y soulève. De plus, je rencontre

regularly in New York and Geneva and have increasingly arranged meetings with other key stakeholders, including judges, security forces and members of civil society who come out to see me in Geneva or New York.

I firmly believe that the current course of action taken by the international community has contributed to Iran's reorientation. This includes the UN resolution on Iran, first tabled by Canada in 2003, after the torture and murder in an Iranian jail of an Iranian-Canadian photojournalist Zahra Kazemi and the Human Rights Commission's return of Iran to the agenda in 2011. Both initiatives have played a unique and vital role in encouraging the authorities in Iran to increase their cooperation with UN human rights mechanisms.

Without doubt, some of this progress in cooperation is the result of internal political changes in the country, including the election of President Hassan Rouhani and an administration that has put re-engagement with the world at the top of its agenda.

But in my mind, international focus on Iran's human rights record has also played an important role in the government's change in behaviour. After all, Iran is a country that cares about its reputation, and I believe the price of non-cooperation became too high to be acceptable for government officials keen on re-engaging with the outside world.

Most particularly, when it became obvious to government officials that non-cooperation with my mandate would not prevent me or the UN Secretary-General from publishing detailed reports documenting serious rights violations in the country, I believe cooler heads prevailed and decided to advance a policy of engagement with the UN mechanisms, even if it was simply to have their side of the story covered in the reports.

Even if, as some say, this change is as a result of moderates convincing hard-liners in Iran that it needs to engage in mechanisms in order to ultimately convince the world that they no longer needed to keep the focus on Iran. In my view, it is indisputable that pressure and focus on Iran have resulted in a change in behaviour, and this change can save lives.

Last year, 70 members of Parliament presented a bill that, if approved by the Parliament and the Guardian Council, would reduce the punishment of non-violent drug offences from death to life imprisonment. If this bill becomes law, it could reduce the execution rate in the country by as much as 75 to 80 per cent.

régulièrement à New York ou à Genève des représentants des autorités iraniennes, et il y a de plus nombreuses réunions avec d'autres intervenants clés, notamment des juges, des membres des forces de sécurité et des membres de la société civile, que je rencontre à Genève ou à New York.

Je crois sincèrement que la ligne de conduite que suit actuellement la collectivité internationale a contribué à la réorientation de l'Iran. Cela concerne la résolution sur l'Iran adoptée par les Nations Unies, qui avait d'abord été présentée par le Canada en 2003 après que la photojournaliste Zahra Kazemi, une Irano-Canadienne, a été torturée et assassinée dans une prison iranienne et après le retour de l'Iran au programme de la Commission des droits de la personne en 2011. Ces deux initiatives ont joué un rôle unique et vital, car elles ont encouragé les autorités iraniennes à collaborer davantage avec les mécanismes de défense des droits de la personne des Nations Unies.

Il ne fait aucun doute qu'une partie de ces progrès en matière de collaboration est le résultat des changements de la politique interne survenus au pays, entre autres l'élection du président Hassan Rohani et la mise sur pied d'une administration qui a remis en première place de son ordre du jour la reprise des relations avec le reste du monde.

Mais dans mon esprit, l'attention que le monde entier a portée au dossier de l'Iran en matière de droits de la personne a aussi joué un rôle important pour amener ce changement de comportement au sein du gouvernement. Après tout, l'Iran est un pays qui tient à sa réputation, et je crois que le prix de l'absence de collaboration est devenu trop élevé pour être acceptable aux yeux des représentants qui cherchaient à rétablir des relations avec le monde extérieur.

Plus particulièrement, lorsqu'il est devenu clair pour les représentants que l'absence de collaboration avec mon mandat n'empêcherait ni le secrétaire général des Nations Unies, ni moi-même de publier des rapports détaillés documentant de graves cas de violation des droits dans le pays, je crois que les gens qui avaient gardé la tête froide ont pris le pas et décidé de proposer une politique d'engagement avec les mécanismes des Nations Unies, même s'il s'agissait tout simplement d'intégrer aux rapports leur version de l'histoire.

Et cela, même si, comme d'aucuns le disent, le changement tient au fait que les éléments modérés ont convaincu les partisans de la ligne dure de l'Iran qu'il fallait collaborer dans le cadre de mécanismes pour, au bout du compte, convaincre le monde qu'il n'est plus nécessaire de garder l'œil sur l'Iran. À mon avis, il est indiscutable que les pressions et l'attention sur l'Iran ont entraîné un changement des comportements, et ce changement peut sauver des vies.

L'an dernier, 70 membres du Parlement ont présenté un projet de loi qui, s'il était approuvé par le Parlement et par le Conseil des gardiens, réduirait la peine imposée pour des infractions non violentes liées à la drogue, qui serait non plus la mort, mais l'emprisonnement à vie. Si le projet de loi était adopté, il réduirait

Officials, including judges who had sentenced non-violent drug offenders to death, cited the increasing number of UN criticisms regarding the execution of drug offenders as a reason why it was time for them to rethink the use of the death penalty in Iran.

The world needs to continue supporting these mechanisms, because we have not yet seen demonstrable and concrete improvement in the human rights situation on the ground in the country. Although I applaud the government's increasing engagement with my mandate, I note that Tehran still refuses to allow me into the country to carry out my work. Perhaps more troubling, individuals in the country who the government believes have cooperated with my mandate are often targets of government reprisals. And although review agencies have been asked to visit Iran, Iran continues to ignore repeated requests for country access from various mechanisms trying to visit Iran for the past 13 years to document pressing rights violations.

Iran also refused to accept a vast majority of recommendations that member states proposed at the UPR that covered civil and political rights in the country.

More importantly, the human rights situation on the ground is quite serious and continues to require attention. In my latest address to the Human Rights Council, I underlined some very real challenges that Iran faces and which must be addressed if we are to see an improvement in the country's human rights situation. For example, my latest report contained information regarding a wide variety of officials, such as the staggering surge in executions in the country to nearly 1,000 last year, which is the highest in over two decades; discriminatory practices against women and girls; the government continues to execute juveniles; problems persist with regard to the administration of justice; minorities, including religious and ethnic minorities, face prosecution and persecution; and journalists also face capricious treatment by the government for the abuse of human rights.

In short, much work remains ahead. I don't believe that now is a time to divert attention from Iran's human rights record or abandon support for human rights mechanisms that have been invested in and have produced some results to date.

We must not forget the sins of the past. 2002 was the year in which the mandate of the previous rapporteur, Professor Maurice Copithorne, from Canada was not renewed. At that time, a reformist president, Mohammad Khatami, had just begun his

de 75 à 80 p. 100 le taux d'exécutions au pays, c'est énorme. Les fonctionnaires, y compris les juges qui condamnaient à mort les personnes coupables d'une infraction non violente liée à la drogue, ont cité le nombre croissant de critiques formulées par les Nations Unies sur l'exécution des auteurs d'infractions liées aux drogues comme raison pour laquelle il serait temps de repenser le recours à la peine de mort en Iran.

Le monde doit continuer à soutenir ces mécanismes, étant donné que nous n'avons pas encore vu d'amélioration prouvée et concrète de la situation des droits de la personne sur le terrain dans le pays. Même si je félicite le gouvernement, qui s'engage davantage à l'égard de mon mandat, je note que Téhéran refuse toujours que j'entre au pays pour y faire mon travail. Fait plus troublant encore, le gouvernement exerce souvent des représailles contre des personnes qui, à son avis, auraient collaboré avec moi. Et, même si les organismes chargés d'effectuer un examen ont demandé à entrer en Iran, leurs demandes répétées restent lettres mortes, et les responsables de divers mécanismes qui essaient d'entrer en Iran depuis 13 ans pour documenter des cas urgents de violation des droits se voient toujours refuser l'accès au pays.

L'Iran a également refusé la grande majorité des recommandations présentées par les États membres dans le cadre des examens périodiques universels portant sur les droits civiques et politiques du pays.

Fait plus important encore, la situation relative aux droits de la personne, sur le terrain, est plutôt grave et exige toujours une attention continue. La dernière fois que je me suis adressé au Conseil des droits de la personne, j'ai mis en relief quelques-uns des très graves problèmes auxquels l'Iran fait face et auxquels nous devons nous attaquer si nous voulons que la situation du pays au regard des droits de la personne s'améliore. Par exemple, mon dernier rapport contenait de l'information mettant en cause toute une brochette de fonctionnaires, par exemple l'augmentation phénoménale du nombre d'exécutions au pays, qui s'est approché de la barre des 1 000 exécutions, l'an dernier, le chiffre le plus haut depuis 20 ans; des pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes et des filles; le fait que le gouvernement continue d'exécuter des mineurs; les problèmes persistants touchant l'administration de la justice; la persécution et les poursuites auxquelles font face les minorités, y compris les minorités religieuses et ethniques; et le traitement capricieux auquel le gouvernement soumet les journalistes qui s'intéressent aux violations des droits de la personne.

Bref, il reste encore beaucoup de travail à faire. Je ne crois pas que le temps soit venu de relâcher notre attention à l'égard du dossier de l'Iran relativement aux droits de la personne ni d'abandonner les mécanismes de défense des droits de la personne dans lesquels on a investi et qui ont jusqu'ici donné quelques résultats.

N'oublions pas les péchés qui ont été commis dans le passé. En 2002, le mandat du précédent rapporteur, M. Maurice Copithorne, un Canadien, n'a pas été renouvelé. À ce moment-là, un président réformiste, Mohammad Khatami,

second term and began the dialogue on human rights, and there was much hope that there could be a change undergone in the country, but this did not happen.

Hard-liners in Iran, increasingly frustrated by Khatami's reforms and the political openness that characterized his first four years quickly evaporated. By 2005, the U.S. dialogue ended Iran's top granting accessible procedures, and the environment became ripe for serious rights abuses that security forces and the judiciary were perpetrating.

And today, as we consider the future engagement with Iran, we must reflect on that past. We must encourage accountability by applauding progress and admonishing non-compliance.

I believe that now more than ever it is time, in my view, for Canada and the world community to work hand in hand to find effective and creative ways to engage with Iran on human rights as they look to broaden their political and cultural links with the outside world. Increasing engagement with Iran and continuing focus on human rights are not, in my view, mutually exclusive realities.

As I said before, Iran's re-engagement with the world provides a golden opportunity not just to reach out to world leaders but also for businesses to seek to invest in Iran to play their part in ensuring that they also contribute to improving human rights in the country.

Before I conclude, please allow me to thank this distinguished committee for this opportunity. Let me also record my appreciation for your support and other governments in the past five years. Thank you very much.

The Chair: Thank you very much, Dr. Shaheed.

This afternoon in our Senate of Canada we will be speaking even more about some of the specific issues in Iran and talking about certain individuals who have been imprisoned unjustly as a Senate of Canada. So we're going to be sending that message as well.

Our lead on this particular one-day special hearing dealing with Iran Accountability Week is Senator Linda Frum.

Senator Frum: Thank you very much, chair, and thank you very much, Dr. Shaheed, for joining us and the extremely important work that you do. It's very inspiring.

You said so many things and we have much to talk about. One thing you said that intrigued me, I believe you said that Iran cares about its reputation. We are dealing with a state sponsor of terror, a country with the highest per capita level of executions,

venait de commencer son second mandat et avait entamé un dialogue sur la question des droits de la personne; tous espéraient que des changements commencent à se produire dans le pays, mais leur espoir a été déçu.

Les partisans de la ligne dure, en Iran, ont constamment contrecarré les réformes de Khatami, et l'ouverture politique qui avait caractérisé les quatre premières années de son mandat a rapidement disparu. En 2005, le dialogue avec les États-Unis a mis fin aux principales procédures d'accès à l'Iran, et la situation est devenue propice à de graves cas de violation des droits par les forces de sécurité et le système judiciaire.

Aujourd'hui, au moment d'envisager un engagement futur avec l'Iran, nous devons réfléchir au passé. Nous devons encourager la responsabilisation en applaudissant les progrès et en réprimandant le non-respect.

Je crois qu'il est plus que jamais temps que le Canada et le monde entier travaillent main dans la main pour trouver des façons efficaces et créatives d'engager le dialogue avec l'Iran sur les questions des droits de la personne, puisque le pays cherche à élargir ses relations politiques et culturelles avec le monde extérieur. S'engager davantage avec l'Iran et continuer à garder l'œil sur les droits de la personne ne sont pas, à mon avis, des réalités qui s'excluent mutuellement.

Comme je l'ai déjà dit, le fait que l'Iran rétablisse ses relations avec le monde constitue une occasion rêvée non seulement de tendre la main aux dirigeants mondiaux, mais également de veiller à ce que les entreprises qui cherchent à investir en Iran s'acquittent de leur rôle en s'assurant de contribuer elles aussi à l'amélioration des droits de la personne au pays.

Avant de terminer, permettez-moi de remercier votre distingué comité de m'avoir invité. Permettez-moi également de souligner à quel point j'apprécie le soutien que votre gouvernement et d'autres gouvernements m'ont accordé ces cinq dernières années. Merci beaucoup.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Shaheed.

Cet après-midi, le Sénat du Canada discutera davantage de quelques-uns des enjeux spécifiques de l'Iran et de certaines personnes qui ont été injustement emprisonnées. Nous désirons également faire passer ce message.

Notre responsable de cette audience spéciale d'une journée, sur la Semaine de la responsabilisation de l'Iran, est la sénatrice Linda Frum.

La sénatrice Frum : Merci beaucoup, monsieur le président, et merci beaucoup, monsieur Shaheed, d'avoir bien voulu communiquer avec nous et aussi de l'important travail que vous faites. C'est très inspirant.

Vous avez dit tant de choses, et nous avons tant de sujets à aborder. Vous avez entre autres dit une chose qui a piqué ma curiosité. Vous avez mentionné, je crois, que l'Iran tenait à sa réputation. Nous avons affaire à un État qui parraine le

and a country that murders juvenile prisoners, et cetera. As the chair has said we're going to be engaged in an inquiry this afternoon in the Senate highlighting the cases of specific political prisoners. The dilemma always is, when you focus on prisoners, are you going to make their lives more difficult by speaking about them, or are you going to help them?

I suppose part of that calculation is based on whether Iran cares about what other countries think about it. You said it does care about its reputation. So can you help me better understand what the context for them caring about their reputation is?

Mr. Shaheed: If I may answer.

What I meant was that Iran likes to be seen as a leader in the non-aligned movement, a leader in the global south. It runs for various UN posts, like the Human Rights Council on two occasions, and other UN offices which require them to have support within the global south.

It is very concerned when countries it considers as friends in the global south express concern about what it does. They are also concerned when there is widespread condemnation of its behaviour.

They are also concerned when its own people begin to see a discrepancy between what the government is portraying as their situation in the world and what they see in terms of what's happening.

I'll give you some concrete examples here. A couple of years ago there was a case of a Christian pastor, Youcef Nadarkhani, who was accused of being in a false state and also violating the country's laws, and he was facing the death penalty at that time. This was obviously quite an egregious situation, and appropriately in the council debate at the time a lot of countries, numerous countries expressed their outrage, condemnation, disquiet, as the case may be on this subject, including from the global south as well.

So in the debate Iran felt so flustered by this criticism that it said, "Well, you're all wrong, we do not do this in our country." And, of course, having denied that was the case, they went back and actually released him.

So he was saved from imminent death, although it was on that occasion that they detained his lawyer on a trumped-up charge, but then had him released as well.

So there are many such cases when there is public criticism that Iran cannot dismiss this as the usual sort of countries saying so. For them, I think the EU and the U.S. might appear to be the usual countries, but when it reaches a much wider chorus of

terrorisme, un État qui affiche le plus fort taux d'exécutions par habitant, un pays qui assassine des prisonniers mineurs, et cetera. Comme le président l'a dit, nous allons cet après-midi, au Sénat, mener une enquête sur la situation de certains prisonniers politiques spécifiques. C'est toujours un dilemme, quand on parle de prisonniers, car on ne sait pas si le fait d'en parler leur rendra les choses plus difficiles ou si cela va les aider.

Je suppose qu'une partie de ce calcul est fondée sur le fait que le gouvernement de l'Iran se soucie ou non de ce que les autres pays pensent de lui. Vous avez affirmé qu'il était soucieux de sa réputation. Alors, pouvez-vous m'aider à mieux comprendre quel est le contexte dans lequel il se soucie de sa réputation?

M. Shaheed : Si je puis répondre à la question.

Ce que je voulais dire, c'est que l'Iran aime être perçu comme un chef de file du Mouvement des pays non alignés, un chef de file de l'hémisphère Sud. Il a présenté sa candidature à divers postes de l'ONU, comme au Conseil des droits de l'homme, à deux occasions, et à d'autres bureaux de l'ONU qui exigent qu'il jouisse d'un certain soutien dans les pays du Sud.

Les responsables iraniens sont très préoccupés lorsque des pays qu'ils considèrent comme leurs amis dans l'hémisphère Sud soulèvent des préoccupations au sujet de ce qu'ils font. Ils sont également préoccupés lorsque leur comportement fait l'objet d'une condamnation répandue.

En outre, ils sont préoccupés lorsque leur propre peuple commence à observer un écart entre le portrait que le gouvernement brosse de la situation au pays auprès du reste du monde et ce qu'ils constatent relativement à ce qui se passe.

Je vais vous donner des exemples concrets de cela. Il y a deux ou trois ans, il y a eu une affaire concernant un pasteur chrétien, Youcef Nadarkhani, qui a été accusé d'être dans un faux état et de contrevenir aux lois du pays, et il faisait face à la peine de mort à ce moment-là. Il s'agissait évidemment d'une situation extrême et, comme il se doit, dans le cadre des débats du conseil, à l'époque, beaucoup de pays... de nombreux pays ont manifesté leur colère, leur condamnation et leur malaise — selon le cas — à ce sujet, y compris des pays du Sud également.

Ainsi, dans le cadre du débat, le représentant iranien s'est senti si troublé par cette critique qu'il a déclaré : « Eh bien, vous avez tous tort, nous ne faisons pas cela dans notre pays. » Et, bien entendu, comme il avait nié que c'était le cas, les responsables sont retournés dans leur pays et ont libéré le pasteur.

Alors, il a été sauvé d'une mort imminente, même si c'est à cette occasion que les autorités iraniennes ont détenu son avocat sous de fausses accusations, mais elles l'ont ensuite fait libérer également.

Il y a donc un grand nombre de cas de ce genre, où l'Iran est ciblé par des critiques publiques qu'il ne peut pas rejeter en disant que c'est le genre de critiques habituelles formulées par les mêmes pays. Aux yeux des Iraniens, je pense que l'Union européenne et

condemnation, then they are concerned about it.

On the flip side, there was one particular case, a young woman called Reyhaneh Jabbari who, in my view, was unfairly convicted and was put to death without a proper trial. She was accused of having killed somebody who was a Revolutionary Guard member. Her defence was that he was trying to rape her, and it was self-defence.

In my view, the trial didn't look at all the relevant facts, and there was a huge campaign, rightly so, expressing disquiet about this issue and seeking her reprieve. But Iran said, well, they killed her because we had painted the deceased as a rapist and therefore under the law the deceased family could not pardon her. But I would say that Reyhaneh Jabbari refused to apologize for this, and thereby maintained that the campaign that we ran was valid and the blood is on Iran's hands, not anybody else.

My bottom line here is, senator, that when a person's case is documented, when a person's case is spoken about in the outside world, does that person feel safer? They tell me they do; it is documented and spoken about.

Senator Frum: That's good to hear. You mentioned that in your position as Special Rapporteur on Human Rights in Iran, you actually are not permitted to enter Iran. And further, the people who do help you with your work have been targeted for reprisal. So just to help us understand better how you are able to do the work that you do, how does it even happen?

Mr. Shaheed: Well, senator, in our 21st century I rely a lot on technology, and I think I can do my work a lot safer than if I were to go the country. If I were to go there, of course, people would come to see me and would be exposed and visible, as Professor Copithorne found when he had last been there.

So I used secure platforms to speak to people undetected. I've conducted about 700 interviews in my past five years, the bulk of it by Skype, a third of it with people in the country. And I have a very, very safe record of this.

And those the government believes may have spoken to me, I'm happy to say that only maybe one or two who breached the protocols may have been discovered, but the rest have been safe.

Besides that, Iran does produce a lot of information about itself. There are a number of public executions which are reported. Almost all executions are in some form or other reported. And

les États-Unis pourraient sembler être les pays habituels qui le critiquent, mais, lorsque la condamnation émane d'un plus grand nombre de pays, alors ils s'en inquiètent.

Par ailleurs, il y a eu un cas particulier, celui d'une jeune femme appelée Reyhaneh Jabbari qui, à mon avis, a été injustement reconnue coupable et exécutée sans avoir fait l'objet d'un procès approprié. Elle avait été accusée d'avoir tenté de tuer une personne qui était un membre des Gardiens de la révolution. Sa défense était qu'il avait tenté de la violer et qu'il s'agissait de légitime défense.

À mon avis, dans le cadre du procès, on n'avait pas étudié tous les faits pertinents, et une énorme campagne avait été menée — à juste titre — pour exprimer le malaise au sujet de cette affaire et pour demander la réhabilitation de la jeune femme. Mais les autorités iraniennes ont dit : « Eh bien, on l'a tuée parce que nous avions présenté la victime comme un violeur et que, par conséquent, sous le régime de la loi, la famille du défunt ne pouvait pas accorder son pardon à la femme. » Mais je dirais que Reyhaneh Jabbari a refusé de s'excuser pour son geste et qu'elle a ainsi maintenu la validité de la campagne que nous menions et le fait que l'Iran avait du sang sur les mains, personne d'autre.

Là où je veux en venir, madame la sénatrice, c'est que, lorsque le cas d'une personne est documenté, lorsqu'on en parle dans le monde extérieur, cette personne se sent-elle plus en sécurité? On me dit que oui; le cas est documenté, et on en parle.

La sénatrice Frum : Je suis heureuse de l'entendre. Vous avez mentionné que, compte tenu de votre poste de rapporteur spécial sur les droits de la personne en Iran, vous n'avez en fait pas la permission d'entrer en Iran. De plus, les personnes qui vous aident dans le cadre de votre travail ont été ciblées à des fins de représailles. Alors, simplement pour nous aider à mieux comprendre comment vous pouvez faire le travail que vous faites, comment pouvez-vous même y arriver?

M. Shaheed : Eh bien, madame la sénatrice, nous vivions au XXI^e siècle, et je dépends beaucoup de la technologie, et je pense que je peux faire mon travail de façon beaucoup plus sécuritaire que si je me rendais dans le pays. Si je devais y aller, bien entendu, des gens pourraient venir me voir et seraient exposés et visibles, comme l'a constaté M. Copithorne la dernière fois qu'il était allé là-bas.

Alors, j'ai utilisé des plateformes sécurisées pour parler à des gens sans être détecté. J'ai mené environ 700 entrevues au cours des cinq dernières années — la majorité par Skype —, dont un tiers auprès de personnes situées dans le pays. Je tiens un dossier très, très sécuritaire de ces entrevues.

En outre, pour ce qui est des personnes soupçonnées par le gouvernement de pouvoir m'avoir parlé, je suis heureux de dire que seulement peut-être une ou deux de celles qui ont enfreint les protocoles ont été découvertes, mais les autres sont en sécurité.

Par ailleurs, l'Iran produit beaucoup d'information à son propre sujet. Un certain nombre d'exécutions publiques sont déclarées. Presque toutes les exécutions le sont d'une manière ou

please read my report on the high amount of child murderers drawn from government data and reports. The debates in Parliament are on the public record.

So there is a lot of information available out there which I can use, although I would say a visit to the country, to the prison, to meet people on the ground is still something that's required for me to be more effective.

Senator Frum: Thank you, doctor.

Senator Ataulhjan: Thank you, Mr. Shaheed.

I was just going through your statements before the United Nations Human Rights Council where you wanted to highlight, "The increasing cooperation being extended to my mandate by the Iranian government, giving me access in Geneva to key actors and stakeholders from Iran whose functions have a direct impact on the realization of human rights on the ground."

I attend a lot of conferences where there are delegations from Iran, and I know that every year in October we have the IPU conference where Iran normally does have a huge delegation. Are you ever given access to that delegation?

Further, in your report where you do say that they extend cooperation to you, you also speak of the denial of adequate medical treatment to political prisoners, you speak of unlawful executions in the country, 966 people, 73 juveniles were executed between 2005 and 2015, another 160 are awaiting the same fate.

So while they are willing to talk to you and show a willingness to talk to you, we're not seeing anything change. That's my understanding from your statement. In fact, if anything, it's getting worse on the ground. Would you like to comment on that?

Mr. Shaheed: Thank you, senator. I agree with your final statement that things are getting worse in some areas, in key areas, even while we speak of signs or signals of positive change in some areas.

No, I have not been able to meet the IPU delegation of Iran, but I have been able to meet some MPs who have come to Geneva either in the context of IPU or other visits.

What I meant by being able to meet stakeholders, I meant judges, lawyers, people dealing with these security forces. I rarely have contact beyond the diplomats. Diplomats have a refined language that is very polished but doesn't get to the issue.

When I speak to the judges, the prosecutors, the people dealing with the security forces, I can try to understand from them directly what their real concerns are and perhaps try to look at the

d'une autre. Et veuillez lire mon rapport sur le nombre élevé d'enfants meurtriers tiré de données et de rapports gouvernementaux. Les débats tenus au Parlement sont du domaine public.

Ainsi, il y a beaucoup d'information qui est accessible et que je peux utiliser, quoique je dirais qu'une visite du pays, de la prison, pour rencontrer les gens sur le terrain, c'est une chose qui est nécessaire pour que je sois plus efficace.

La sénatrice Frum : Merci, monsieur.

La sénatrice Ataulhjan : Merci, monsieur Shaheed.

Je viens tout juste de parcourir les déclarations que vous avez faites devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, où vous avez voulu faire ressortir : « La collaboration croissante que le gouvernement iranien m'a offerte dans le cadre de mon mandat en me donnant accès, à Genève, à des acteurs et à des intervenants clés de l'Iran, dont les fonctions ont une incidence directe sur la concrétisation des droits de l'homme sur le terrain. »

J'assiste à beaucoup de conférences où se présentent des délégations de l'Iran, et je sais que, chaque année, en octobre, nous tenons la conférence de l'UIP, où l'Iran envoie habituellement une importante délégation. Vous donne-t-on parfois accès à cette délégation?

De plus, dans votre rapport, où vous affirmez que le gouvernement iranien vous offre sa collaboration, vous abordez également le refus d'administrer un traitement médical adéquat aux prisonniers politiques, vous évoquez les exécutions illégales dans le pays; 966 personnes, dont 73 mineurs, ont été exécutées entre 2005 et 2015, et le même sort en attend 160 autres.

Alors, même si ces personnes sont disposées à vous parler et se montrent disposées à le faire, nous ne voyons aucun changement se produire. Il s'agit là de mon interprétation de votre déclaration. De fait, je dirais même que la situation empire sur le terrain. Voudriez-vous formuler un commentaire à ce sujet?

M. Shaheed : Merci, madame la sénatrice. Je suis d'accord avec votre déclaration finale selon laquelle les choses empirent dans certains domaines, dans des domaines clés, même alors que nous parlons de signes ou de signaux de changements positifs dans d'autres domaines.

Non, je n'ai pas pu rencontrer la délégation de l'Iran à l'UIP, mais j'ai pu rencontrer certains des députés qui sont venus à Genève, dans le contexte de l'UIP ou dans le cadre d'autres visites.

Ce que j'entendais par être en mesure de rencontrer des intervenants, c'était des juges, des avocats, des personnes faisant affaire avec ces forces de sécurité. J'établis rarement des contacts au-delà des diplomates. Ils emploient des termes raffinés qui sont très soignés, mais qui n'entrent pas dans le vif du sujet.

Lorsque je discute avec les juges, les procureurs, les personnes traitant avec les forces de sécurité, je peux tenter de comprendre directement auprès d'eux quelles sont leurs vraies préoccupations

issue. I'm not saying that I have made much progress, but the fact that I'm able to speak directly to these people is something I do value.

If I can sustain a dialogue with these communities, there is the potential to make some progress which I could not make simply by speaking to diplomats in Geneva or the foreign office.

I am happy you noted these very serious issues that I have raised in my report. They require attention because executions have been rising, and in my last report it was the key message that I had, that it was really unacceptable, including the very high surge in executions throughout. But I also noted at that time a lot of noise made between October last year, when there was the resolution in their assembly, and the end of March this year, when it seemed Iran was very serious about this bill in Parliament, about amending the law on the death penalty which could reduce that.

I have not heard much of that in the last 30 days, but I'm hoping that once the new Parliament starts meeting later this month, with the majority now favouring, either moderates or reformists or independents, that President Rouhani now has the numbers that he would need to have such a bill passed through.

The bottom line is there are very serious concerns out there. I have not seen a change since President Rouhani came into office, but issues of serious concern have continued ever since.

Senator Andreychuk: Thank you very much, Dr. Shaheed, for your work. Your reports are read in Canada and the part that caught me was the child marriages. Just at a time when other countries who used to use the same excuses to allow these young marriages on a cultural or religious basis are now saying no, that the gender issue is important to them, we see Iran moving the other way.

You get responses from Europe and you get responses from Canada and the United States. Is the rest of the world getting engaged and focusing on Iran, or are we still the voices that you hear from?

Mr. Shaheed: Thank you, a very useful question, senator.

Canada is the leader on the subject, and I want to thank you and note that. But other countries have also understood that the recent other developments around Iran, including the nuclear file and the rest of it, doesn't warrant taking eyes off the country.

et peut-être tenter d'étudier la question. Je ne dis pas que j'ai fait beaucoup de progrès, mais le fait que je suis en mesure de parler directement à ces personnes est une chose à laquelle j'accorde de la valeur.

Si je peux soutenir un dialogue avec ces milieux, il est possible d'accomplir certains progrès que je ne pourrais pas faire simplement en discutant avec des diplomates à Genève ou au bureau des affaires étrangères.

Je suis heureux que vous ayez souligné les problèmes très graves que j'ai soulevés dans mon rapport. Ils requièrent notre attention, car le nombre d'exécutions augmente et, dans mon dernier rapport, il s'agissait du message clé que j'envoyais : que cette situation était vraiment inacceptable, y compris l'explosion du nombre d'exécutions dans l'ensemble du pays. Cependant, j'ai également remarqué qu'à ce moment-là, entre le mois d'octobre de l'an dernier — quand la résolution a été adoptée à l'assemblée iranienne — et la fin du mois de mars de cette année, il y a eu beaucoup de bruit lorsqu'on a eu l'impression que l'Iran songeait très sérieusement à déposer au Parlement le projet de loi au sujet de la modification de la loi sur la peine de mort, lequel pourrait réduire le nombre de ces exécutions.

Je n'en ai pas beaucoup entendu parler au cours des 30 derniers jours, mais j'espère qu'une fois que les nouveaux parlementaires commenceront à se rencontrer, plus tard ce mois-ci... puisque la majorité est maintenant favorable — des modérés, des réformistes ou des indépendants — que le président Rohani a maintenant le nombre de députés dont il aura besoin pour qu'un tel projet de loi soit promulgué.

Le fait est qu'il y a là de très graves problèmes. Je n'ai constaté aucun changement depuis que le président Rohani est arrivé au pouvoir, mais les problèmes gravement préoccupants perdurent.

La sénatrice Andreychuk : Merci beaucoup, monsieur Shaheed, de votre travail. Vos rapports sont lus au Canada, et la partie qui m'a frappée, c'est celle qui concerne les mariages d'enfants. Juste au moment où d'autres pays qui, autrefois, avaient recours aux mêmes excuses pour permettre ces mariages de jeunes fondés sur la culture ou la religion renoncent maintenant à le faire, affirmant que le problème de la disparité entre les sexes est important pour eux, nous voyons l'Iran se diriger dans l'autre sens.

Vous obtenez des réactions de l'Europe, et vous en obtenez du Canada et des États-Unis. Est-ce que le reste du monde se mobilise et se concentre sur l'Iran, ou bien sommes-nous encore les seuls dont vous entendez parler?

M. Shaheed : Merci; il s'agit d'une question très utile, madame la sénatrice.

Le Canada est un chef de file à ce sujet, et je veux vous remercier et le souligner, mais d'autres pays ont également compris que les autres faits nouveaux récents liés à l'Iran, y compris le dossier nucléaire et tout le reste, ne justifient pas que l'on cesse de surveiller le pays.

I do sense a lot of support through the work I do. I support the work of other people who are monitoring Iran as well. That understanding is there. However, the focus in Iran tends to get drowned out by other concerns in the region or elsewhere. So that's why in my statement I stress that we should not be diverting our focus because things still aren't quite right there.

In regard to child marriages, senator, Iran actually doesn't compare to anybody else in terms of scale or the ages we are talking about. In the report I did two years ago, I was talking about girls below 10 being married off with the judge's consent, and I was reporting actual incidents, 2,000 within a space of one year in certain localities, where it's happened, and all government documented data. And as things currently stand, for boys the age of majority is 15, girls is 13, but for marriage it can be as low as 9 with the judge's consent.

And what I have reported is that of all the marriages that I had documented, about 90 per cent had their first baby by the time the girl reached 15. So this doesn't really have comparison with anywhere else in the world.

The same applies to the death penalty. If you look at the practice elsewhere, they are also quite serious, but the number in Iran is way ahead of everybody else. So the order of concern with regard to Iran remains far more serious than any of the other states which should have age of majority issue based on sharia law or whatever else they may be citing.

Senator Andreychuk: A quick follow-up on that.

The Convention on the Rights of the Child was signed universally but for two countries, and Iran signed on and ratified.

There is a review mechanism on the Convention of the Rights of the Child. Are your reports used there, and have you brought this to their attention to say how urgent this matter is for young women, their health and their situation?

Part of my question is, is there a difference between the urban population and the rural areas of Iran, and how do we get information into the areas that need most to understand the linkage between early marriage and the health of the mother and the health of the baby, et cetera?

Mr. Shaheed: Thank you, Senator. The first answer is yes, I gave evidence to the treaty bodies reviewing of Iran, and I did make submissions to the Convention on the Rights of the Child when they reviewed Iran.

Je ressens beaucoup de soutien dans le cadre du travail que je fais. J'appuie le travail d'autres personnes qui surveillent l'Iran également. Cette compréhension est là. Toutefois, l'accent sur l'Iran a tendance à être éclipsé par d'autres problèmes dans la région ou ailleurs. Alors, c'est pourquoi, dans ma déclaration, j'insiste sur le fait que nous ne devrions pas détourner notre attention de ce pays, car la situation n'est toujours pas tout à fait acceptable, là-bas.

En ce qui concerne les mariages d'enfants, madame la sénatrice, en fait, l'Iran ne se compare à aucun autre pays du point de vue de l'ampleur du phénomène ou des âges dont il est question. Dans le rapport que j'ai produit il y a deux ans, je mentionnais des fillettes de moins de 10 ans qui étaient mariées avec le consentement du juge, et je faisais état d'incidents réels — 2 000 en un an, dans certaines localités où ces incidents se sont produits —, et ce sont toutes des données documentées par le gouvernement. En outre, dans la situation actuelle, l'âge de la majorité pour les garçons est 15 ans et, pour les filles, c'est 13 ans, mais, pour le mariage, il peut être aussi bas que 9 ans, avec le consentement du juge.

Ce que j'ai déclaré, c'est que, parmi les mariages qui avaient été documentés, environ 90 p. 100 ont eu leur premier bébé avant que la fille atteigne l'âge de 15 ans. Alors, aucune autre situation n'est vraiment comparable où que ce soit dans le monde.

Le même principe s'applique à la peine de mort. Si vous regardez la pratique ailleurs, les cas sont aussi très graves, mais le nombre de cas en Iran dépasse de loin celui de tous les autres pays. Ainsi, les préoccupations à l'égard de l'Iran demeurent beaucoup plus graves qu'à l'égard de tout autre État où l'âge de la majorité pourrait être fondé sur la charia ou sur quoi que ce soit d'autre qu'ils pourraient invoquer.

La sénatrice Andreychuk : Je fais un suivi rapide sur cette question.

La Convention relative aux droits de l'enfant a été signée par tous les pays, sauf deux, et l'Iran l'a signée et ratifiée.

Cette convention prévoit un mécanisme d'examen. Vos rapports sont-ils utilisés dans le cadre de ce mécanisme, et avez-vous porté cette situation à l'attention des responsables afin de leur faire part de l'urgence de cette affaire pour les jeunes femmes, pour leur santé et pour leur situation?

Une partie de ma question consiste à déterminer s'il y a une différence entre la question urbaine et celle des régions rurales de l'Iran et comment nous pouvons transmettre l'information dans les régions qui ont le plus besoin de comprendre les liens entre le mariage précoce et la santé de la mère et la santé du bébé, et cetera.

M. Shaheed : Merci, madame la sénatrice. La première réponse est oui, j'ai présenté des données probantes aux organismes parties au traité chargés d'examiner la situation en Iran, et j'ai adressé des observations aux responsables de la Convention

Iran has a reservation, a blanket reservation to the convention, which states that it will only enforce the convention insofar as compulsory sharia law, so it is not clear what their scope or limitation is. In my view, that is an illegal reservation because it doesn't meet the tests under international law.

So, therefore, that is that issue. The committee has raised this concern with Iran, but, as you know, the effectiveness of these concerns is something that can be questioned.

Yes, there is a difference between rural and urban population in terms of the rights situation of people, including the children situation. I was able to find some kind of link between the rise in the number of child marriages and the country's economic situation. The argument, not scientific but anecdotal, was based on that early marriage was driven by parental need to marry their daughters to a wealthy family or in some manner try to address their situation at that time.

It is difficult to get word across to the rural areas. One mechanism would be the UN development team in the country. Unfortunately, despite a lot of noise they have been making of what they could do as a team, the last UN cooperation framework signed a couple of months ago does not contain human rights as part of the program.

These, sadly, are missed opportunities because they have a presence on the ground, they work with communities elsewhere, and I am lost for words as to why the UN would still not take this fight for human rights and other legitimate issues that are out there.

Senator Andreychuk: Thank you for that last point. I certainly wasn't aware of that, and I think our committee should take note of that, if we're supporting UN initiatives, particularly human rights, that it would be absent. Thank you, Dr. Shaheed, for bringing that to our attention.

Senator Cordy: This has been a most interesting dialogue with you this morning.

Are there any people within the country's institutions that are trying to make a difference, that are trying to make changes to have better human rights within the system and make it less corrupt? I'm speaking specifically about the justice system, but any of the institutions. A general answer would be good on that.

We know that the treatment of prisoners is abysmal. We know that there are a high number of prisoners who are executed. We know there are a high number of prisoners who are dying

relative aux droits de l'enfant lorsqu'ils ont examiné le cas de l'Iran.

Ce pays a une réserve, une réserve générale par rapport à la convention, qui prévoit qu'il ne la ferait pas appliquer dans la mesure où elle contrevient à la charia, alors on ne sait pas clairement quelle est leur portée ou leur limite. À mon avis, il s'agit d'une réserve illégale, car elle ne répond pas aux critères établis sous le régime du droit international.

Alors, par conséquent, cela pose problème. Le comité a soulevé cette préoccupation auprès des représentants de l'Iran, mais, comme vous le savez, l'efficacité de ces préoccupations est une chose qui peut être mise en doute.

Oui, il y a une différence entre la population rurale et la population urbaine du point de vue de la situation relative aux droits des gens, y compris la situation des enfants. J'ai été en mesure de trouver certains types de liens entre la hausse du nombre de mariages d'enfants et la situation économique du pays. L'argument, qui est non pas scientifique, mais anecdotique, était fondé sur le fait que le mariage précoce était motivé par le besoin des parents de marier leurs filles à un membre d'une famille riche ou de tenter d'une certaine manière de régler leur situation à ce moment-là.

Il est difficile de faire parvenir l'information jusqu'aux régions rurales. L'équipe de développement de l'ONU présente dans le pays serait un mécanisme possible. Malheureusement, malgré tout le bruit qu'elle fait au sujet de ce qu'elle pourrait accomplir en tant qu'équipe, le dernier cadre de collaboration de l'ONU qui a été signé il y a deux ou trois mois n'inclut pas les droits de l'homme dans le programme.

Il s'agit malheureusement d'occasions manquées, car cette équipe assure une présence sur le terrain, elle travaille auprès d'autres collectivités, et je ne saurais dire pourquoi l'ONU refuse encore de livrer cette bataille pour les droits de la personne et d'autres enjeux légitimes qui existent dans ce pays.

La sénatrice Andreychuk : Merci de mentionner ce dernier argument. Je n'étais certes pas au courant de cette situation, et je pense que notre comité devrait prendre acte, si nous appuyons les initiatives de l'ONU, en particulier celles qui sont liées aux droits de la personne... de leur absence. Merci, monsieur Shaheed, d'avoir porté cette situation à notre attention.

La sénatrice Cordy : Le dialogue que nous avons avec vous ce matin est des plus intéressants.

Y a-t-il des gens, à l'intérieur des institutions du pays, qui tentent de changer les choses, qui tentent d'apporter des changements afin d'améliorer les droits de la personne à l'intérieur du système et de le rendre moins corrompu? Je parle plus particulièrement du système de justice, mais aussi de toutes les institutions. Il serait bien d'obtenir une réponse générale sur ce sujet.

Nous savons que le traitement des prisonniers est épouvantable. Nous savons qu'un grand nombre de prisonniers sont exécutés. Nous savons qu'un grand nombre de prisonniers

within the prisons, because they are not being cared for and because of overcrowding. We know that there's a high number of youth in the prisons, and young people are being executed.

Yet we heard from a previous witness that 175 judges were let go because of corruption. If we hear 175 judges are let go because of corruption, would that lead one to believe that there must be some judges who are not corrupt and who are within the system trying to do a good job?

Are there any moderates within the government itself? Are there any members of government who are trying to make a change from within? Because it appears from what I've heard this morning, both from you and others, that the average Iranian person really has little control over what's going on, so those who do have the power, are any trying to make a difference?

Mr. Shaheed: Iran has a very complex constitution. One part is quite democratic but the autocrats suppress everything. They have a Parliament for which there are elections, and we've seen over the decades that the conservatives lose their control of it to moderates and reformists.

What happens, however, is that the laws they pass need to be endorsed by a Guardian Council of six jurists and six lawyers appointed by the supreme leader, essentially. In the past, they have blocked reformist legislation that would have made a difference in the ordinary lives of the people. I think they will continue to do that. So there is only so far the reformists in Parliament can go. The other voices in Parliament that are moderate and understand the need to have a better order in the country which would contribute to social flourishing.

I can also mention individual names. The vice-president for Women and Family Affairs Ms. Molaverdi, has been a rare voice in the country, speaking out against various issues that undermine women's rights. There's a huge disconnect between denying women's educational achievements and their roles in society and in the economy. She's been a very loud voice on measures against that.

Two months ago, she said that the drug policy in the country has been so tragic that there are villages where all the adult males have been put to death. She's under pressure from the hard-liners for her statements like this. She is labelled as an agent of the outside world and so on and so forth.

But the point is that Iran is quite poli-centric. There are many voices, by any definition of the word. But then, because the supreme leader's office has such widespread power in the system and elsewhere, that these are held in check.

meurent dans les prisons, parce qu'ils ne reçoivent pas de soins et que les prisons sont surpeuplées. Nous savons qu'il y a un grand nombre de jeunes dans les prisons et que des jeunes se font exécuter.

Pourtant, nous avons entendu un témoin précédent dire que 175 juges avaient été congédiés pour cause de corruption. Si nous entendons dire que 175 juges sont congédiés pour cette raison, cela ne donne-t-il pas à penser qu'il doit y avoir certains juges qui ne sont pas corrompus, qui sont dans le système et qui tentent de bien faire leur travail?

Y a-t-il des modérés au sein du gouvernement en tant que tel? Y a-t-il des membres du gouvernement qui tentent d'apporter un changement de l'intérieur? Parce que, d'après ce que j'ai entendu ce matin, de votre bouche et de celle d'autres témoins, il semble que l'Iranien moyen a en réalité peu d'emprise sur ce qui se passe, alors ceux qui ont le pouvoir... y en a-t-il qui essaient de changer les choses?

M. Shaheed : La constitution de l'Iran est très complexe. Une partie est très démocratique, mais les autocrates répriment tout. Il y a un Parlement pour lequel on tient des élections, et nous avons observé, au fil des décennies, que les conservateurs perdent leur mainmise sur ce Parlement en faveur des modérés et des réformistes.

Toutefois, ce qui se produit, c'est que les lois qu'ils adoptent doivent être approuvées par un conseil de gardiens composé de six juristes et de six avocats nommés par le leader suprême, essentiellement. Dans le passé, ils ont bloqué des lois réformistes qui auraient changé les choses dans la vie des gens ordinaires. Je pense qu'ils vont continuer de le faire. La marge de manœuvre des réformistes élus au Parlement est limitée. Les autres voix du Parlement qui sont modérées et qui comprennent la nécessité d'améliorer l'ordre dans le pays, ce qui contribuerait à l'épanouissement social...

Je peux aussi vous donner des noms de personnes. La vice-présidente des affaires relatives aux femmes et à la famille, Mme Molaverdi, est une des rares voix du pays à s'être prononcée contre divers enjeux qui minent les droits des femmes. Il y a un énorme décalage entre le fait de nier les réalisations des femmes en matière d'éducation et leur rôle dans la société et dans l'économie. Elle a beaucoup influé sur la prise de mesures contre cette pratique.

Il y a deux mois, elle a affirmé que la politique relative à la drogue dans le pays a eu des conséquences tragiques, qu'il y a des villages où tous les hommes adultes ont été exécutés. Elle subit des pressions de la part des partisans de la ligne dure relativement à ses déclarations de ce genre. Elle est étiquetée comme étant un agent du monde extérieur, et ainsi de suite.

Cependant, le problème, c'est que l'Iran est très polycentrique. Les voix sont nombreuses, selon toute définition du terme. Toutefois, comme le cabinet du leader suprême exerce un pouvoir très répandu dans le système et ailleurs, ces voix sont réprimées.

If there is sustained pressure and focus on the country, the internal discourse that can then be there will make these other people uncomfortable.

Yes, there are judges who are seen to be more or less like those in other countries, but there are those in the secular courts but there are also revolutionary courts in which we hear of so many trials, we hear of fairly low standards of due process being applied. So it's a mixed range.

The problem is that this overarching control by the supreme leader and his team of people that report to him over the system — that can't be democratic if there's a different interpretation of laws and a different practice that gives space to these people to express themselves.

Iranian people, by and large, are highly educated, sophisticated and are demanding rights wherever and whenever they can. If they have a real voice, then you would have a very different Iran when they have more ability to express their voices.

We have at any given time about 40 journalists imprisoned in Iran. It's a changing group but about that number is there. Iran is the seventh worst in the world on press freedom indices, and therefore with a draconian press law that has content including material offences to the Supreme Leader, there is no space in the country for people to express their views that are critical of the government.

Senator Cordy: Thank you very much for that detailed answer.

We hear conflicting information about whether we should engage politically with Iran as a country or whether we should not engage. Those who say we should, say we will only move forward if we speak to the country and we have an embassy there and get engaged. Others are saying that engagement is still not doing much for those who are most in need and those who are being abused within the country.

You spoke about shining a light on Iran and what's going on there, and that shining a light will actually lead to change, or perhaps would allow changes to be done.

Do we shine a light on Iran and the horrendous things that are happening there by being engaged with the government or not being engaged and doing it from the outside?

Mr. Shaheed: I've been posed that question several times, and in my view, it depends on how you engage with the country. Engagement has something going for it, because it allows more

Si la pression exercée sur le pays et l'attention dont il fait l'objet sont soutenues, le discours interne qui pourra alors être tenu rendra ces autres personnes mal à l'aise.

Oui, il y a des juges qui sont perçus comme étant plus ou moins comme ceux d'autres pays, mais il y a ceux des tribunaux laïques, mais il y a également les tribunaux révolutionnaires dans lesquels ont eu lieu un grand nombre de procès dont nous avons entendu parler... nous entendons parler de normes assez peu élevées d'application régulière de la loi qui sont appliquées. Alors, il s'agit d'un mélange.

Le problème tient au contrôle général exercé par le leader suprême et par l'équipe de gens qui relèvent de lui par l'intermédiaire du système... ce système ne peut pas être démocratique s'il y a une interprétation différente des lois et une pratique différente qui permet à ces personnes de s'exprimer.

Les Iraniens, dans l'ensemble, sont hautement scolarisés; ils sont sophistiqués et exigent des droits là où ils le peuvent et quand ils le peuvent. S'ils peuvent vraiment se faire entendre, l'Iran sera un pays très différent, quand ils pourront mieux défendre leurs intérêts.

À tout moment, environ 40 journalistes sont emprisonnés en Iran. Il s'agit d'un groupe changeant, mais ce nombre approximatif est en prison. L'Iran vient au septième rang des pires pays du monde en ce qui concerne les indices de la liberté de presse; par conséquent, compte tenu de la loi draconienne sur la presse selon laquelle le contenu, y compris le matériel offensant pour le leader suprême... il n'y a pas de place dans le pays pour que les gens puissent exprimer des points de vue critiques du gouvernement.

La sénatrice Cordy : Merci beaucoup de votre réponse détaillée.

Nous entendons de l'information contradictoire au sujet du fait que nous devrions ou non nous engager politiquement auprès de l'Iran en tant que pays. Les personnes qui affirment que nous devrions le faire disent que nous n'irons de l'avant que si nous parlons aux autorités du pays, que nous y établissons une ambassade et que nous nous mobilisons. D'autres personnes affirment que la mobilisation ne fait encore pas grand-chose pour les personnes qui sont le plus dans le besoin et qui sont victimes d'abus à l'intérieur du pays.

Vous avez parlé de braquer les projecteurs sur l'Iran et sur ce qui s'y passe et affirmez que cette mise en lumière donnera lieu à des changements, ou peut-être permettra à des changements d'être apportés.

Pouvons-nous braquer les projecteurs sur l'Iran et sur les choses horribles qui s'y passent en nouant le dialogue avec le gouvernement ou en ne nous mobilisant pas et en le faisant de l'extérieur?

M. Shaheed : On m'a posé cette question plusieurs fois, et, de mon point de vue, cela dépend de la façon dont on noue le dialogue avec le pays. Le dialogue présente certains avantages, car

information, more transparency, more access and better opportunities to perhaps make one's views known. But if it comes at the expense of certain core rights situations, then it's a problem.

If there was a trade-off between, say, a quiet dialogue and speaking out on a bad situation, then I think that doesn't work. But if engagement is an additional channel that can advance human rights, then there is value in that.

What I would find distressing would be if there were no longer the case for public criticism, because there is a quiet dialogue going on that no one knows anything about. The quiet dialogues have not proven very effective in most contexts. I don't think there would be any difference in Iran, either. It simply demoralizes the human rights defenders, because they are no longer spoken of, they don't even know what is going on. The government, in the meantime, will be quite happy to bask in the limelight.

So the issue is how do you actually engage? If you can benchmark and identify core issues to be addressed and proceed in that fashion, having more chance of communication would be a benefit. So long as it will come at the expense of other actions that are being taken to address the issues.

Senator Martin: Dr. Shaheed, thank you. This is definitely most educational and intriguing, and I have so many questions.

My first question is regarding the stakeholders that you have had the opportunity to meet with since being designated special rapporteur. You mentioned judges and other professionals groups. You mentioned a woman — an advocate working for women's rights. I'm wondering about humanitarian workers. Although it's a very rich country, there still is need for groups that may be on the ground working — maybe the International Red Cross.

In your process of extracting facts and information for your reports, how do you really check the authenticity of such information when you're talking to people who have been sent and they have the approval of the government or when the regime is aware of these individuals talking to you?

I don't know if you're able to talk about the process and how these interviews or sessions might take place. I'm very curious about that.

I would think that you, being a special rapporteur, and us looking at an international approach as Canadians that it would be important for you to have complete access in the work that you do. That would reassure all of us that the changes that are

il permet d'obtenir plus d'information, une plus grande transparence, un meilleur accès et de meilleures occasions de peut-être faire connaître son propre point de vue. Toutefois, s'il s'établit au détriment de certaines situations relatives aux droits de base, alors il pose problème.

S'il y avait un compromis entre — disons — un dialogue tranquille et la contestation d'une mauvaise situation, je pense que cette tactique ne fonctionne pas. Toutefois, si le dialogue est une voie supplémentaire qui peut nous permettre de promouvoir les droits de la personne, alors il comporte une certaine valeur.

Ce qui m'inquiéterait, ce serait si la critique publique n'avait plus sa place parce qu'un dialogue tranquille serait en cours, dont personne ne serait au courant. Les dialogues tranquilles ne se sont pas révélés très efficaces dans la plupart des contextes. Je ne pense pas qu'il y aurait de différences en Iran non plus. Ce genre de dialogue ne fait que démoraliser les défenseurs des droits de la personne, car plus personne ne parle d'eux, ils ne savent même pas ce qui se passe. Entre temps, le gouvernement sera très heureux de se retrouver sous les feux de la rampe.

Alors, la question consiste à déterminer comment on doit se mobiliser. Si on peut évaluer et cerner les problèmes de base à régler et procéder de cette manière, il serait avantageux d'avoir davantage de possibilités de communication. Pourvu que le dialogue se fasse au prix d'autres mesures qui sont prises dans le but de régler les problèmes.

La sénatrice Martin : Je vous remercie, monsieur Shaheed. Cette séance est assurément des plus instructive et intrigante, et j'ai tant de questions à poser.

Ma première question concerne les intervenants que vous avez eu la possibilité de rencontrer depuis que vous avez été nommé rapporteur spécial. Vous avez mentionné des juges et d'autres groupes professionnels. Vous avez mentionné une femme... une militante qui œuvre pour les droits des femmes. Je me pose des questions au sujet des travailleurs humanitaires. Même s'il s'agit d'un pays très riche, il pourrait tout de même falloir que des groupes travaillent sur le terrain... peut-être la Croix-Rouge internationale.

Dans le cadre de votre processus d'extraction de faits et de renseignements aux fins de vos rapports, vérifiez-vous vraiment l'authenticité de ces renseignements, lorsque vous parlez à des personnes qui ont été envoyées et qui disposent de l'approbation du gouvernement ou lorsque le régime sait que ces personnes vous parlent?

Je ne sais pas si vous pouvez discuter du processus et de la façon dont ces entrevues ou séances pourraient avoir lieu. Je suis très curieuse à ce sujet.

J'aurais pensé qu'il serait important pour vous, du fait que vous êtes rapporteur spécial, et étant donné que nous étudions, en tant que Canadiens, une approche internationale, d'avoir un accès complet dans le cadre du travail que vous faites. Cela nous

happening are indeed happening. Would you speak to the process and how you authenticate information and the different types of groups you have had a chance to speak to?

Mr. Shaheed: I agree with you, senator, that a visit by me to the country would enable me to do a lot more than I'm doing right now. It will enable me to not only inspect things on the ground as a firsthand witness and but also enable me to build relationships with various stakeholders who may be important partners moving forward.

Right now, if I only meet people that they bring to me, I don't have the opportunity to meet other people to build relationships, which are vital for the long-term engagement within any country.

In terms of the process, I don't rely on any one source. The government information comes to me in relative formats. I always look at how constant they are with other known facts.

For example, when I have a report published, I have to pass the draft off for a fact check because there may be information that I didn't have, which may be in my case inaccurate. Their practice is to write me a new report. My report is 10,000 words. That doesn't mean a 15,000-word report of their own, reporting each of my para, para by para, as it were.

In that there's an occasion to see if I have got my facts wrong, it is very rarely so. There's a chance to fact check data, which I need to cross-reference with information I have from other sources. But if there is a dispute as to what's being said, then obviously I have to judge in my view what is the truth. I don't require information beyond a reasonable doubt. That would be too high a standard. The standard is on balance of facts does it look probable. So if that is the case, then I'm happy to use that information.

Iran has had a very active diaspora for a long time monitoring what's happening in the country. For example, on death penalty, there are Iranian groups outside the country who have been monitoring what's happening in the press. They observe local press reports, they observe other local notices, collect the information and have a tally of what's happened where.

And I use that where it can be corroborated by other sources. I never rely on one source. I need to have it effectively corroborated to ensure that I don't trip on government's, if you like, especially the past, misinformation. As an example, I collected information saying there was a stoning of a woman

rassurerait tous de savoir que les changements qui se produisent ont bel et bien lieu. Voudriez-vous nous expliquer le processus et comment vous authentifiez les renseignements et les divers types de groupes auxquels vous avez eu la possibilité de parler?

M. Shaheed : Je souscris à votre opinion, madame la sénatrice, selon laquelle une visite de ma part dans le pays me permettrait d'en faire beaucoup plus que j'en fais maintenant. Ces visites me permettraient non seulement d'inspecter les choses sur le terrain et d'en être le témoin direct, mais aussi de nouer des relations avec divers intervenants qui pourraient être des partenaires importants dans l'avenir.

Actuellement, si je ne fais que rencontrer les gens que le gouvernement iranien m'envoie, je n'ai pas l'occasion d'en rencontrer d'autres pour nouer des relations, qui sont essentielles à la mobilisation à long terme dans tout pays.

Quant au processus, je ne me fie pas à une source unique. L'information gouvernementale me parvient sous diverses formes. Je vérifie toujours leur constance par rapport à d'autres faits connus.

Par exemple, lorsque je fais publier un rapport, je dois soumettre l'ébauche à une vérification des faits, car il pourrait y avoir des renseignements dont je ne disposais pas, lesquels pourraient, dans mon cas, être inexacts. On rédige habituellement un nouveau rapport à mon intention. Mon rapport compte 10 000 mots. Cela ne signifie pas que les vérificateurs produisent leur propre rapport de 15 000 mots concernant chacun de mes paragraphes, paragraphe par paragraphe, pour ainsi dire.

J'ai ainsi l'occasion de voir si mes faits sont erronés; c'est rarement le cas. Il s'agit d'une occasion de soumettre les données à l'épreuve des faits, et je dois les contre-vérifier par rapport à des renseignements que j'ai obtenus d'autres sources. Toutefois, s'il y a un désaccord quant au sens des propos tenus, alors, évidemment, je dois déterminer la vérité de mon point de vue. Je n'ai pas besoin de renseignements qui soient véridiques hors de toute raisonnable. Il s'agirait là d'une norme trop élevée. La norme consiste à déterminer, selon la prépondérance des faits, s'ils semblent probables. Alors, si c'est le cas, je suis heureux d'utiliser ces renseignements.

L'Iran possède depuis longtemps une diaspora très active, et on surveille ce qui se passe dans le pays. Par exemple, concernant la peine de mort, des groupes iraniens situés à l'extérieur du pays surveillent ce qui se passe dans la presse. Ils observent les articles de presse locaux; ils observent d'autres avis locaux, recueillent les renseignements et dressent un bilan des événements qui sont survenus et de l'endroit où ils ont eu lieu.

Et j'utilise ce bilan lorsqu'il peut être corroboré par d'autres sources. Je ne me fie jamais à une seule source. J'ai besoin qu'elle soit efficacement corroborée pour m'assurer de ne pas me prendre les pieds dans la mésinformation du gouvernement — si on veut — surtout l'ancien. Par exemple, j'ai recueilli des renseignements

in a village in Iran one year back. If I had taken this at face value and made an issue of it, they would say, “No, it’s never happened,” and I would be exposed for not checking my material.

But having fact checked this across many sources, I can filter out information that doesn’t appear to be valid. So over about 10 reports now I have been able to ensure that my information is right by looking at this number of sources, and I also make sure that I look at reliable sources. I filter out any source which may have a public, political agenda, so if it’s a politically motivated group, I take the information with a grain of salt. So I have to be careful that I have information that is valid.

Once you speak with about 700 people in the country, you get a good sense of where things are. I think it’s successfully developed by the work in the country over time to get to know and have reliable sources.

I think I have answered the questions you have posed, unless I have left something out.

Senator Martin: Looking at the time, I’m fine with the answers you’ve provided.

The other question was regarding the other stakeholder groups beyond judges and professional groups, but I will look at some of the reports that you’ve written to get that myself.

Senator Omidvar: Thank you very much for that very insightful report. You noted that Iranians are highly educated, and that is true, especially in urban Iran. Both men and women go to university, partly because they have nothing else to do. They have no jobs.

But this has also resulted in a renaissance of voice and expression, and in many cases in the world — in our history in the world — repressive and authoritarian regimes have been overthrown by a mixture of hard power and soft power. And I think about the artistic and intellectual expression coming out of Iran — the music, the literature, poetry — which is finding its way out into the world and being recognized.

Do you see this as a companion instrument to the work that you are doing? Is it being deployed maybe not in your department but in other institutions in the UN to help Iranians find voice and give expression to their own form of freedom?

Mr. Shaheed: The short answer is no. The UN doesn’t have the cubbyhole to address that. But I recognize the value and importance of that.

selon lesquels une femme avait été lapidée dans un village de l’Iran un an auparavant. Si j’avais pris cela pour de l’argent comptant et que j’en avais fait un enjeu, le gouvernement aurait dit : « Non, ça n’est jamais arrivé », et j’aurais été dénoncé pour ne pas avoir vérifié mes sources.

Cependant, comme j’avais effectué une vérification des faits auprès de nombreuses sources... je peux filtrer l’information et retirer les renseignements qui ne semblent pas valides. Ainsi, sur environ dix rapports, maintenant, j’ai pu m’assurer que mes renseignements sont exacts en examinant ce nombre de sources, et je m’assure aussi de consulter les sources fiables. J’écarte toute source qui pourrait avoir des visées publiques ou politiques, alors, s’il s’agit d’un groupe motivé politiquement, je prends l’information avec un grain de sel. Je dois donc faire attention pour m’assurer que les renseignements dont je dispose sont valides.

Une fois qu’on a parlé avec environ 700 personnes dans le pays, on a une bonne idée de la situation. Je pense qu’on réussit à élaborer le rapport grâce au travail effectué dans le pays au fil du temps afin d’apprendre à connaître les sources et d’en trouver des fiables.

Je pense que j’ai répondu aux questions que vous avez posées, à moins que j’aie oublié quelque chose.

La sénatrice Martin : Je regarde l’heure... les réponses que vous avez fournies me vont.

L’autre question portait sur les autres groupes d’intervenants, au-delà des juges et des groupes professionnels, mais j’examinerai certains des rapports que vous avez rédigés pour obtenir cette réponse moi-même.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup de ce rapport très éclairant. Vous avez mentionné que les Iraniens sont hautement scolarisés, et c’est vrai, surtout dans les régions urbaines de l’Iran. Les hommes et les femmes vont à l’université, en partie parce qu’ils n’ont rien d’autre à faire. Ils n’ont pas d’emplois.

Mais cette situation a également donné lieu à une renaissance de voix et d’expressions, et il arrive souvent dans le monde — dans notre histoire du monde — que des régimes répressifs et autoritaires soient renversés par un mélange de pouvoirs fermes et de pouvoirs souples. En outre, je songe à l’expression artistique et intellectuelle qui ressort de l’Iran — la musique, la littérature, la poésie —, qui parvient à être diffusée dans le monde et à être reconnue.

Considérez-vous cela comme un instrument complémentaire du travail que vous faites? Est-il déployé, peut-être pas dans votre service, mais dans d’autres institutions de l’ONU afin d’aider les Iraniens à trouver une voix et à exprimer leur propre forme de liberté?

M. Shaheed : La réponse courte est non. L’ONU ne dispose pas des ressources nécessaires pour traiter de cet enjeu. Cependant, je reconnais la valeur et l’importance de ce phénomène.

There is a marked difference between Iran society and many of its neighbours because of the potential there for its men and women to speak out artistically and otherwise.

In fact, one reason why I took on the mandate as a Maldivian was that Iran actually has the potential to produce that discourse in Islam itself, to achieve a more moderate human rights friendly perspective. Most Iranian intellectuals have a discourse that could actually bring into Islam a more refined humanistic perspective.

Within Iran too there are those who use intellectual and artistic expression to create this social discourse that can create a more liberating perspective for everybody.

So it's a very important point but an underused tool. I think it would be very good to focus on that as a way forward to create more space for people to be free.

Senator Omidvar: I've read somewhere that proportionally there is no other community in the world other than young Iranians who have taken so fiercely to social media and Twitter as a form of expression, and that's been left out of these discussions. Perhaps that's for another day.

Senator Ngo: Thank you, Dr. Shaheed. There has been a widening crackdown on freedom of expression and freedom of religion. According to your report, the use of the death penalty, including for juveniles, in Iran has drastically risen in 2015, with significantly more executions than in previous years.

How would you describe the best way for Canada to respond to this kind of action, as well as for Canada to advance human rights with severe human rights record violators such as Iran?

Mr. Shaheed: I think the resolution in New York remains the most important point of international engagement with Iran, where the world's concerns on key core issues are highlighted. There is no other platform for doing so. The human rights council can't do it because the numbers are so thin that some resolution will not get through. That remains a vital tool by which to highlight core concerns about core issues like this.

I would think it's very important for Iran that these sort of behaviors cannot be accepted. There are certain issues on which they need to move very rapidly, and this includes respect for right to life, which has a very low regard in the country at the present time.

Il y a une différence marquée entre la société de l'Iran et celle d'un grand nombre de ses voisins en raison de la possibilité qu'ont ses hommes et ses femmes de s'exprimer artistiquement et autrement.

De fait, l'une des raisons pour lesquelles j'ai accepté le mandat, en tant que Maldivien, c'était que l'Iran a le potentiel de produire ce discours à l'intérieur même de l'Islam et d'obtenir un point de vue plus modéré et favorable aux droits de la personne. La plupart des intellectuels iraniens tiennent un discours qui pourrait en fait apporter à l'Islam un point de vue humaniste plus raffiné.

Il y a aussi en Iran des personnes qui utilisent l'expression intellectuelle et artistique pour créer ce discours social qui peut produire un point de vue plus libérateur pour tout le monde.

Il s'agit donc d'un élément très important, mais d'un outil sous-utilisé. Je pense qu'il serait très bien que l'on se concentre là-dessus comme une voie à suivre afin de créer une plus grande marge de manœuvre qui permettrait aux gens d'être libres.

La sénatrice Omidvar : J'ai lu quelque part que, proportionnellement, aucune autre communauté au monde, à part celle des jeunes Iraniens, n'a adopté avec autant de ferveur les médias sociaux et Twitter comme forme d'expression, et ce sujet a été exclu de ces discussions. C'est peut-être pour un autre jour.

Le sénateur Ngo : Merci, monsieur Shaheed. La liberté d'expression et la liberté de religion font l'objet d'une répression de plus en plus vaste. Selon votre rapport, en Iran, le recours à la peine de mort, y compris pour des mineurs, a augmenté de façon radicale en 2015, puisque le nombre d'exécutions a été beaucoup plus important que durant les années précédentes.

Comment décririez-vous la meilleure façon dont le Canada pourrait intervenir à l'égard de ce genre d'acte et dont le Canada pourrait promouvoir les droits de la personne auprès de pays ayant un lourd bilan de violation des droits de la personne, comme l'Iran?

M. Shaheed : Je pense que la résolution adoptée à New York demeure l'élément le plus important de la mobilisation internationale à l'égard de l'Iran, puisqu'elle souligne les préoccupations du monde concernant les enjeux de base clés. Aucune autre plateforme ne permet de le faire. Le Conseil des droits de l'homme ne peut pas le faire parce que les chiffres sont si peu élevés qu'aucune résolution ne sera approuvée. Cela demeure un outil essentiel grâce auquel on peut faire ressortir des préoccupations fondamentales au sujet d'enjeux de base comme celui-ci.

J'aurais tendance à penser qu'il est très important pour l'Iran que ces types de comportements ne puissent pas être acceptés. Il y a certains enjeux à l'égard desquels les responsables doivent agir très rapidement, et cela comprend le respect du droit à la vie, qui est tenu en très basse estime dans le pays actuellement.

Senator Ataullahjan: I had a two-part question. One was what Senator Omidvar asked, which was: What role does social media play in Iran, if any at all, like we saw in the Middle East? And the other was: What are some of the crimes for which children under the age of 18 are executed?

Mr. Shaheed: The short answer was the latter one. It's mostly for homicide, missiles, although occasionally using a weapon in a robbery. So these are the key offences for which minors are put to death.

In terms of social media, it is a very vital tool. As the senator pointed out, Iran has a high rate of penetration of the Internet, as well as use of social media.

When I present my reports at the UN, they often carry out a live feed translation in Persian. One reason why the government responds so harshly to my reports is that the discussion gets into the society and the streets through various means, and there is a discourse in the country with organized people. There's a lot of potential to use social media to energize the community, to get this cause going on, to get them empowered, networked and become a resource.

I should say there is annually if you look at various IT conventions, there is always a big platform or a big section on Iran because they are often leading this organization or have a huge population that will use that.

So that is an important area to focus on, which has a potential to have multiple benefits for the people of Iran.

Senator Ataullahjan: Thank you.

The Chair: Dr. Shaheed, we want to thank you very much. You've certainly added to our special one-day hearing on Iran Accountability Week. It is a two-way dialogue. We will be putting out a news release within the next 24 hours because this committee likes to work in real time, and we sincerely hope once you see our release and your testimony, along with the testimony earlier today, it may add to the conversation and to your special rapporteur work in Geneva and elsewhere. And we hope one day soon that you can get into Iran and get on the ground. I mean, that's where the story obviously is.

Thank you very much, and we'll talk soon.

La sénatrice Ataullahjan : J'avais une question en deux volets. Le premier était la question qu'a posée la sénatrice Omidvar, c'est-à-dire : quel rôle les médias sociaux jouent-ils en Iran, le cas échéant, comme ce que nous avons observé au Moyen-Orient? L'autre était la question suivante : quels sont certains des crimes pour lesquels des enfants âgés de moins de 18 ans sont exécutés?

M. Shaheed : Voici la réponse courte à la dernière question : il s'agit surtout d'homicides, au moyen de missiles, quoique, occasionnellement, ils peuvent avoir utilisé une arme dans le cadre d'un cambriolage. Voilà donc les principales infractions pour lesquelles des mineurs sont exécutés.

En ce qui concerne les médias sociaux, il s'agit d'un outil très crucial. Comme l'a signalé la sénatrice, l'Iran affiche un taux élevé de pénétration d'Internet et d'utilisation des médias sociaux.

Lorsque je présente mes rapports à l'ONU, mes supérieurs effectuent souvent une traduction en persan retransmise en direct. L'une des raisons pour lesquelles le gouvernement réagit si fortement à mes rapports, c'est que la discussion se répand dans la société et dans les rues par divers moyens, qu'un discours est véhiculé dans le pays et que des gens sont organisés. Il y a beaucoup de possibilités d'utiliser les médias sociaux afin de dynamiser la collectivité, de soutenir cette cause, d'habiliter les gens, de les relier par un réseau et de devenir une ressource.

Je devrais dire qu'annuellement, si on regarde les divers congrès de TI, il y a toujours une grande plateforme ou une section importante sur l'Iran parce que les Iraniens dirigent souvent cette organisation ou qu'une énorme population va l'utiliser.

Il s'agit donc d'un aspect important sur lequel se concentrer, qui a le potentiel d'offrir de multiples avantages pour les gens de l'Iran.

La sénatrice Ataullahjan : Merci.

Le président : Monsieur Shaheed, nous voulons vous remercier sincèrement. Vous avez certainement été un ajout précieux à notre audience spéciale d'une journée sur la Semaine de responsabilisation de l'Iran. Il s'agit d'un dialogue proprement bilatéral. Nous publierons un communiqué de presse dans les 24 prochaines heures parce que le comité aime bien travailler en temps réel et que nous espérons sincèrement qu'une fois que vous allez voir notre publication et votre témoignage, ainsi que le témoignage qui a été présenté plus tôt aujourd'hui, cela pourrait ajouter à la conversation et à votre travail de rapporteur spécial à Genève et ailleurs. En outre, nous espérons qu'un jour — bientôt, vous pourrez entrer en Iran et vous rendre sur le terrain. Je veux dire que c'est évidemment là que l'histoire se déroule.

Merci beaucoup, et nous reparlerons bientôt.

Mr. Shaheed: It's been a pleasure. Thank you so much.

The Chair: Senators, we'll adjourn and the steering committee will stick around. Thanks.

(The committee adjourned.)

M. Shaheed : Tout le plaisir était pour moi. Merci beaucoup.

Le président : Mesdames et messieurs les sénateurs, nous allons lever la séance, et le comité directeur va rester ici. Merci.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Foundation for Defense of Democracies:

Mark Dubowitz, Executive Director.

As an individual:

Houchang Hassan-Yari, Professor, Political Science Department,
Royal Military College of Canada (by video conference).

United Nations:

Ahmed Shaheed, PhD, United Nations Special Rapporteur on the
situation of human rights in the Islamic Republic of Iran (by
video conference).

TÉMOINS

Fondation pour la défense des démocraties :

Mark Dubowitz, directeur exécutif.

À titre personnel :

Houchang Hassan-Yari, professeur, Département de science
politique, Collège militaire royal du Canada (par
vidéoconférence).

Nations Unies :

Ahmed Shaheed, Ph. D., rapporteur spécial des Nations Unies sur
la situation des droits de l'homme dans la République islamique
d'Iran (par vidéoconférence).